





Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est ***la ressource nationale pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail***. Le CCHST favorise le mieux-être global, à savoir la santé physique, la santé psychologique et la santé mentale, chez les travailleurs canadiens en offrant des renseignements, de la formation, de l'éducation, des systèmes de gestion et des solutions qui appuient les programmes de santé et de sécurité ainsi que la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Contents



3	Message du président
4	Conseil des gouverneurs
5	Produits et services
7	Service des demandes de renseignements
11	Services d'éducation et de formation
17	Services généraux de santé et de sécurité
21	Services d'information sur les produits chimiques
29	Communications
39	Systemes
41	Rapport financier

Message du président

Cette année aura été une période de transition pour notre organisation, qui a su faire preuve de force de caractère et de résilience devant les difficultés, en devenant plus inclusive et en répondant aux besoins de nos intervenants. C'est dans cet esprit de collaboration que le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) pourra prospérer dans l'économie d'aujourd'hui.

Cette année, nous avons continué de souscrire à notre stratégie qui consiste à former des partenariats de collaboration en harmonisant nos activités avec quelques réseaux nationaux, régionaux et provinciaux de santé et de sécurité au travail qui s'efforcent d'améliorer les activités de prévention dans l'ensemble du Canada. Ces alliances stratégiques fournissent au CCHST une visibilité et une reconnaissance accrues, elles attirent l'attention du public et fournissent une plateforme publique pour notre programme de prévention et de santé au travail, et nous donnent l'occasion d'apprendre, ainsi que de consacrer des ressources à nos objectifs communs d'élimination des blessures et des maladies parmi les travailleurs canadiens.

La conciliation des différentes perspectives est notre plus grande source de créativité et de progrès. Par conséquent, nous profitons d'un réseau dynamique et résilient d'organisations qui possèdent un vaste bassin de talent et d'expérience et qui partagent un but commun, celui de promouvoir la culture de prévention au sein de nos communautés participantes.

Il est important de continuer d'offrir aux canadiens des outils et des connaissances qui les aident à prendre des décisions éclairées en matière de santé et de sécurité dans les milieux de travail. Il incombe au CCHST de s'assurer que chaque milieu de travail peut accéder à des renseignements à jour et à des pratiques exemplaires pour être en mesure d'accroître la santé et la sécurité. Conjointement, il est impératif que les employeurs envisagent l'adoption d'une approche holistique et exhaustive en matière de santé et de sécurité au travail. En portant attention à ces éléments interreliés et à leur synergie, il est possible de faire évoluer une culture progressive de prévention des blessures et des maladies et de créer un environnement de collaboration pour favoriser l'avancement de la santé et de la sécurité au travail.

C'est dans cet esprit de collaboration que nous réunirons des experts, des chefs de file, des professionnels et des travailleurs de partout au Canada en octobre 2012.



Le IV^e Forum : Mieux ensemble permettra qu'un dialogue ouvert s'installe entre les canadiens afin de définir les recommandations et les solutions qui pourront améliorer la santé et la sécurité au travail.

L'un des meilleurs atouts du CCHST réside dans sa structure de gouvernance tripartite; il s'agit d'un bon exemple de la synergie pouvant être créée avec des perspectives divergentes grâce à la collaboration et à des objectifs communs. Ainsi, nous possédons une grande réserve d'expertise et d'expérience, ainsi qu'un objectif unique qui est d'améliorer le mieux-être total des travailleurs canadiens.

J'ai bien apprécié mon travail auprès du Conseil des gouverneurs pendant la dernière année et je suis reconnaissant de la vision et de l'expertise dont ses membres ont fait preuve. Elles ont permis de faire progresser les principes de la santé et de la sécurité au travail partout au Canada, et continuent de représenter les valeurs centrales de notre organisation. Plus particulièrement, j'aimerais souligner la contribution de notre présidente sortante, Bayla Kolk, pour son dévouement et son engagement envers notre organisation, de même que pour ses précieux conseils.

Dans un même ordre d'idées, il me fait grandement plaisir de souhaiter la bienvenue à plusieurs nouveaux membres au sein du Conseil : Kin Choi, en qualité de nouveau président (représentant du Programme du travail de RHDSC); Sophie Dennis (représentante de l'Ontario); Dave Grundy (représentant des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut); Shelly Dauphinee (représentante du Nouveau-Brunswick); et John Beckett (représentant des employés sous réglementation fédérale). Je me réjouis à l'idée de travailler avec les nouveaux membres du Conseil pour faire progresser notre rôle de chef de file en matière d'innovation et de création de synergies, et nous rapprocher de notre but qui est d'éliminer les blessures et les maladies dans les milieux de travail canadiens.

Steve Horvath
Président et chef de la direction

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale.

Président

Poste vacant

Représentant des travailleurs

Marie Clarke Walker, *Congrès du travail du Canada*

Matthew Firth, *Syndicat canadien de la fonction publique*

Nancy Hutchison, *Métallurgistes unis*

Denis St-Jean, *Alliance de la Fonction publique du Canada*

Représentant des employeurs

John Beckett, *représentant des Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF)*

Normand Côté, *représentant de l'Association des banquiers canadiens (ABC)*

Jean Dalton, *représentant des Manufacturiers et Exportateurs du Canada*

Gordon Lloyd, *représentant de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie*

Représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux

Glennis Bihun, *Saskatchewan*

Shelly Dauphinee, *Nouveau-Brunswick*

Sophie Dennis, *Ontario*

Leslie Galway, *Terre-Neuve-et-Labrador*

Dave Grundy, *Territoires du Nord-Ouest et Nunavut*

Don Hurst, *Manitoba*

Stuart MacLean, *Nouvelle-Écosse*

Diana Miles, *Colombie-Britannique*

Conseil d'administration

Stevan Horvath (président)

Marie Clarke Walker

Normand Côté

Jean Dalton

Sophie Dennis

Nancy Hutchison

Stuart MacLean

Comité de vérification

Bayla Kolk (présidente)*

Normand Côté

Jean Dalton

Matthew Firth

Don Hurst

Stuart MacLean

Dennis St-Jean

*Mandat expiré/démissionnaire

Produits et services

Ce CCHST est un chef de file reconnu dans la prestation de programmes, de produits et de services efficaces, qui reposent sur son corpus de connaissances, sa collection de documents d'information en santé et sécurité au travail, et la mise en application des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner au sein d'un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement son influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de services offerts tout en apportant les améliorations qui lui permettront :

- > d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- > de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs ainsi que l'incidence des services offerts;
- > d'intensifier l'analyse des besoins précis des Canadiens et d'y répondre pleinement;
- > d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- > de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des Canadiens;
- > de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes utilisés en vue d'améliorer le rendement, de faciliter la reddition de comptes et de favoriser les progrès continus;
- > de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.



Organisation des tâches du CCHST

Le CCHST remplit son mandat, qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail et d'encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et psychologique des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Ces produits et services sont conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail dans le but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail ci-après :

- > Service des demandes de renseignements
- > Services d'éducation et de formation
- > Services généraux de santé et de sécurité
- > Produits chimiques
- > Communications
- > Systèmes

Le CCHST dans la communauté

Le CCHST est actif aussi bien à l'intérieur de sa propre organisation qu'au sein de la collectivité. Chaque année, le personnel du CCHST participe à plus de 25 activités soulignant son engagement à l'égard d'un milieu de travail sain et de la collectivité.

Tous les jours au cours de la dernière année, on a pu apercevoir les employés du CCHST faire de l'activité physique pendant la pause du midi, que ce soit en marchant, en faisant du jogging ou en participant à une variété de sports.

Mais les employés font plus que rester en forme, en santé et en sécurité au travail : ils payent au suivant en consacrant bien des efforts pour le bien de la collectivité. Cette année, le personnel du CCHST a contribué de diverses manières au financement de plusieurs organismes de bienfaisance :

Centraide

(défi des contributions et Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada)

Martha House

(campagne de Noël)

Threads of Life

(participation à la marche annuelle)

Au cours de la prochaine année, le CCHST maintiendra son engagement aussi bien à l'égard de ses propres comportements sains qu'en ce qui concerne la collectivité en organisant des activités novatrices et amusantes. Les employés ont hâte de dépasser leurs objectifs antérieurs et de participer aux compétitions amicales organisées dans ce but.



Service des demandes de renseignements



Ce groupe offre un service bilingue et convivial aux canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur tous les produits et les services du CCHST.

Le Service

Le Service des demandes de renseignements offre à la population active du Canada un accès gratuit et confidentiel à des renseignements sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais. Le Service répond aux questions transmises par téléphone, par courriel, par la poste et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.



Au cours de l'exercice écoulé, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

British Columbia	WorkSafe BC
Manitoba	Workplace Safety and Health Division, Manitoba Labour and Immigration
New Brunswick	WorkSafe New Brunswick
Newfoundland and Labrador	Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services
Northwest Territories	Workers' Compensation Board of the Northwest Territories and Nunavut
Nova Scotia	Occupational Health & Safety Division, Nova Scotia Department of Environment and Labour
Ontario	Workplace Safety and Insurance Board
Prince Edward Island	Occupational Health and Safety Division Workers' Compensation Board
Saskatchewan	Occupational Health and Safety Division Saskatchewan Labour

Portée

Au cours du dernier exercice, le personnel du Service des demandes de renseignements a reçu 9 002 demandes provenant de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada par l'intermédiaire de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces ayant recouru le plus souvent à ses services sont l'Ontario (49,4 %), l'Alberta (14,5 %) et le Québec (12,8 %). On trouve à la figure 1 une ventilation par province du nombre de demandes de renseignements reçues.

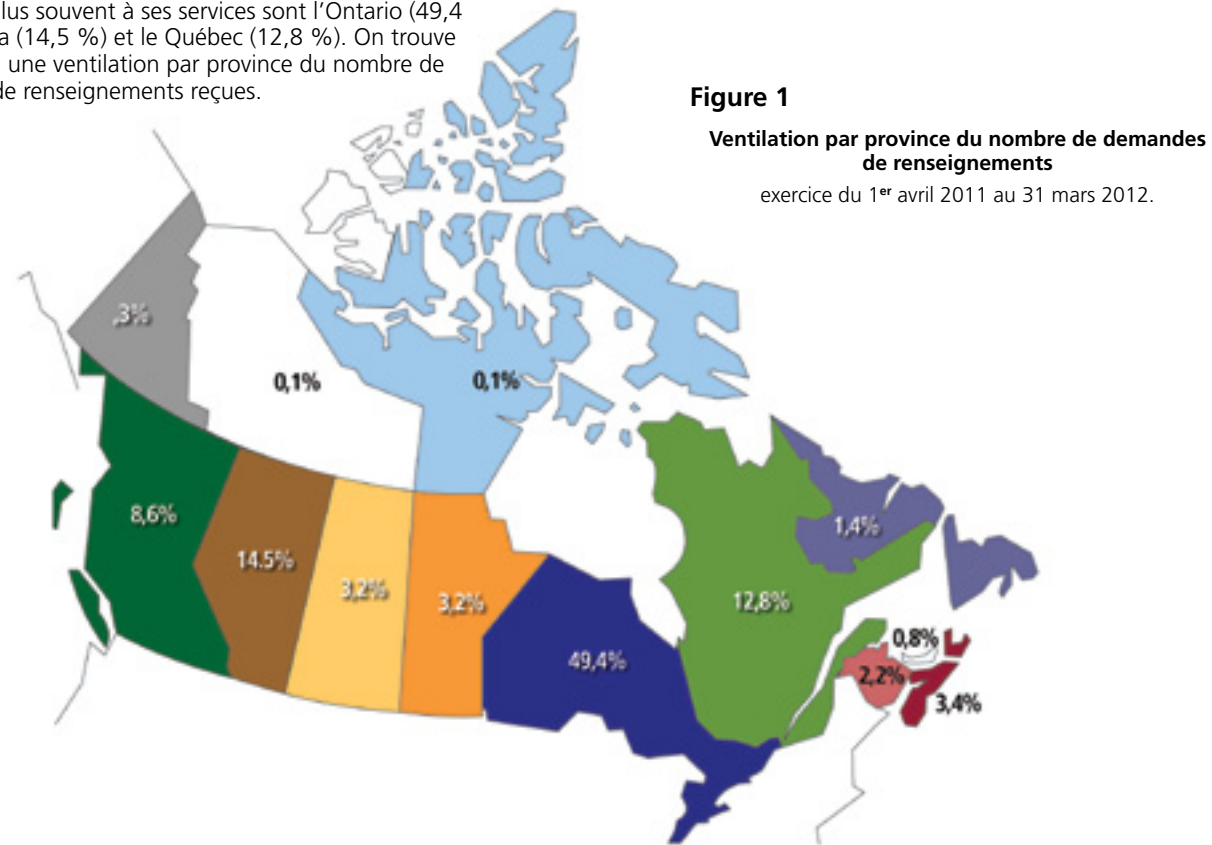


Figure 1
Ventilation par province du nombre de demandes de renseignements
exercice du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Au cours de l'exercice, le Service de demandes de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. On trouve au tableau 1 une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

Tableau 1

Vastes thèmes faisant l'objet de demandes de renseignements : exercice du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	
Thèmes	Pourcentage
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	41,8 %
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés	16,5 %
Renvois à d'autres sources	14,1 %
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	9,5 %
Questions juridiques générales	6,9 %
Risques physiques	4,4 %
SST – Généralités/sources d'information	3,6 %
Autres	2,6 %
Statistiques	0,6 %
Total	100,0 %

Dans le cadre du sondage annuel sur la satisfaction des clients, nous avons reçu les commentaires de 813 utilisateurs du Service des demandes de renseignements. Cinquante-huit pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation des renseignements entraînera des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

- > 9 % des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST;
- > 16 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes;
- > 40 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes;
- > 35 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Suivi et amélioration continue

Dans le cadre du suivi régulier qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses que le Service fournit, on a invité les utilisateurs à évaluer sa capacité de réagir, la vitesse à laquelle il fournit des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ses réponses. Cette année, 86 % des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits ou satisfaits.

Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs et diverses autres catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

Tableau 2

Demandes de renseignements par groupe tripartite : exercice du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	
Groupe tripartite	Pourcentage
Travailleurs	31 %
Employeurs	33 %
Gouvernement	2 %
Autres	34 %
Total	100 %



Commentaires des utilisateurs

Le site du CCHST est très informatif, et c'est celui que je consulterais en premier pour trouver des ressources. Je l'ai d'ailleurs recommandé à d'autres professionnels de mon domaine et ces derniers ont été très satisfaits des renseignements et des réponses qu'ils ont trouvés en visitant votre site Web.

Pour la demande que j'ai fait, je suis très satisfait et je ne me gênerai pas pour l'utiliser encore dû à la qualité de vos services.

Merci beaucoup pour cette information. Ces renseignements m'aideront certainement à élaborer des politiques et des programmes de santé et de sécurité dans ma pratique dentaire.

Service à la clientèle

Le Service à la clientèle du CCHST répond aux questions transmises par téléphone ou par courriel au sujet des avantages des produits et des services du CCHST. On y propose également des façons d'utiliser ces renseignements pour se conformer aux exigences réglementaires et améliorer le rendement en matière de santé et de sécurité au travail.

Portée

Cette année, le personnel du Service à la clientèle a répondu à 5 678 questions (une augmentation de plus de 500 utilisateurs), dont 90 % en anglais et 10 % en français).



Services d'éducation et de formation



Ce groupe offre des services fiables et de grande qualit  pour r pondre aux besoins d' ducation et de formation en mati re de sant  et de s curit  au travail des canadiens dans leur milieu de travail. Ces services comprennent ce qui suit :

- > Formation en classe
- > Programmes d'apprentissage en ligne (formation en ligne)
- > Publications du CCHST
- > R ponses SST
- > Services de soutien concernant les programmes de sant  et s curit  au travail ainsi que les syst mes de gestion

Le Service

Le CCHST  labore et dispense des programmes de formation en sant  et s curit  au travail depuis plus de 15 ans afin de renforcer les connaissances, la compr hension et les aptitudes de la main-d' uvre en mati re de sant  et de s curit  en milieu de travail et ainsi d'am liorer leur rendement sous ce rapport.

Pour la plupart des travailleurs canadiens, la formation sur la sant  et la s curit  au travail est plus qu'un avantage : c'est une exigence  tablie par la loi. Les Services d' ducation et de formation offrent aux organisations canadiennes des outils et des programmes qui les aideront   :

- > se conformer aux normes;
- > former et  duquer le personnel, les gestionnaires, les superviseurs et les membres des comit s de sant  et de s curit ;
- > respecter les exigences r glementaires en mati re de formation;
- > am liorer la sant  et la s curit  sur les lieux de travail.

La formation et l'éducation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité. Le but de ce service est de fournir un service fiable et de haute qualité qui répond aux besoins de formation et d'éducation en matière de santé et de sécurité des canadiens présents sur le marché du travail et les sensibilise aux nombreux aspects de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

Programmes de formation et d'apprentissage en ligne

Le CCHST offre à la fois des programmes de formation traditionnelle en classe avec un instructeur et des programmes d'apprentissage en ligne (cours en ligne) pour aider les entreprises à répondre aux besoins de formation et d'éducation des travailleurs canadiens en matière de santé et de sécurité au travail. Ce créneau demeure une source de revenus croissante et importante pour le CCHST. Les cours sont élaborés selon des procédures bien établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin, pendant que l'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.



Formation en classe

Comme par les années passées, cette année, on a noté une baisse de l'intérêt pour les programmes de formation en classe, alors que les cours en ligne continuent d'être en demande. Par conséquent, nous avons nettement mis l'accent sur le développement continu du programme d'apprentissage en ligne. Au nombre des cours offerts dans les locaux du CCHST et sur place figurent :

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs ; et

La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale.

Portée

Neuf cours ont été présentés dans l'ensemble du Canada, ce qui représente un total de 87 participants ayant reçu une formation cette année.

Programmes d'apprentissage en ligne

Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les canadiens à acquérir facilement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui leur permettent de se protéger contre les blessures et les maladies.

Le CCHST élabore des cours en ligne pour répondre aux demandes reçues de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements voulant avoir accès à un prix acceptable, à des programmes de formation de haute qualité traitant de différents aspects de la santé et de la sécurité au travail. Chaque cours est offert en français et en anglais, et le participant peut activer ou désactiver la bande sonore à sa guise. Les cours en ligne sont offerts à titre onéreux, aussi bien à des individus qu'à des organismes, tandis que certains cours de sensibilisation importants sur des thèmes d'intérêt général sont offerts gratuitement.

À la fin de cet exercice, le CCHST avait élaboré 5 nouveaux cours en ligne, ce qui porte leur nombre total à 76. Voici la liste des nouveaux cours :

*«Incident Investigations in Saskatchewan Workplaces»
(en collaboration avec le Saskatchewan Labour Relations and Workplace Safety)*

«Saskatchewan Workplace Safety» (en collaboration avec le Saskatchewan Labour Relations and Workplace Safety)

Le stress en milieu de travail

*La sécurité des voyageurs et les entreprises canadiennes
(en collaboration avec l'entreprise iHR Solutions)*

Orientation des nouveaux travailleurs agricoles en matière de santé et de sécurité (en collaboration avec l'Association canadienne de sécurité agricole)

Portée

Cette année, le CCHST a reçu plus de 27 000 inscriptions unitaires pour ses cours en ligne.

La popularité des cours de sensibilisation gratuits ne cesse de grandir. Au total, ces cours ont été consultés plus de 85 000 fois durant l'exercice écoulé.

Plusieurs organismes intègrent les cours en ligne du CCHST à leur « formation mixte ». Les organisations donnent d'abord des cours en classe pour former leurs travailleurs aux questions de santé et de sécurité au travail en tenant compte des enjeux et des pratiques qui leur sont propres. Ensuite, les employés suivent la formation en ligne, y compris le volet évaluation (examen final) et reçoivent un certificat de réussite s'ils obtiennent la note de passage.

Suivi et amélioration continue

Pour vérifier si nous répondons effectivement aux besoins de nos utilisateurs, nous demandons aux participants de remplir un sondage à la fin de chaque cours en ligne. Cette année, 2 995 participants (soit 711 de plus que l'année dernière) ont rempli le questionnaire, qui portait sur tous les aspects des cours. Le taux d'appréciation global dépasse 94 %, comme le montre le tableau ci-dessous :

Évaluation du contenu	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Le contenu est bien structuré et bien présenté	50,4	47,9	98,3
Le contenu est facile à comprendre	51,1	46,5	97,6
Le contenu est conforme à mes attentes	44,5	52,2	96,7
Les liens sont utiles	49,3	47,3	96,6
Évaluation des outils	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Les tests-éclair ont été utiles	46,4	50,5	96,9
Les études de cas illustrent bien les notions	44,5	51,3	95,8
Les images ont facilité ma compréhension	41,9	52,4	94,3
Évaluation de la satisfaction	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Je suis satisfait du cours	45,6	51,9	97,5



Suivi et amélioration continue

Durant l'exercice écoulé, 332 participants ont rempli notre sondage conjoint élaboré en partenariat avec WSPS, qui portait sur tous les aspects des cours. Le taux d'appréciation global dépasse 94 %, comme le montre le tableau ci-dessous :

Évaluation du contenu	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Le contenu est bien structuré et bien présenté	52,1	45,7	97,8
Le contenu est facile à comprendre	51,1	46,2	97,3
Le contenu est conforme à mes attentes	46,3	49,7	96
Les liens sont utiles	52,0	45,2	97,2
Évaluation des outils	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Les tests-éclair ont été utiles	51,1	45,5	96,6
Les études de cas illustrent bien les notions	47,0	47,6	94,6
Les images ont facilité ma compréhension	45,5	50,5	96
Évaluation de la satisfaction	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Je suis satisfait du cours	44,0	53,5	97,5



Réponses SST

Le volet Réponses SST est un service d'information en ligne qui réunit tous les renseignements nécessaires sous une forme qui permet aux travailleurs et aux employeurs de comprendre et de gérer les problèmes de santé et de sécurité au travail. Il existe plus de 685 documents faciles à comprendre, présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques uns le sont également en espagnol par l'intermédiaire de Respuestas OSH.

Suivi et amélioration continue

Cette année, 5 nouveaux documents ont été ajoutés, 47 ont été révisés et 3 ont été confirmés à jour. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes.

Portée

Plus de 6,8 millions de documents ont été communiqués cette année et près de 4,1 millions d'utilisateurs uniques ont visité la page Web des Réponses SST. Les utilisateurs du service proviennent de 190 pays distincts.

Portée supplémentaire

Les documents Réponses SST et OSH Answers rejoignent un public beaucoup plus vaste. Un grand nombre des personnes ayant soumis une demande de renseignements sollicitent l'autorisation de reproduire ces documents à des fins d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, de publication dans des bulletins d'information, des revues, des manuels, ou en vue de leur distribution dans les bureaux des fournisseurs de soins de santé.

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, nous avons reçu 91 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur, pour un tirage total de 183 718 copies (une demande consistait en 100 000 copies) de documents du CCHST. Les organismes qui ont reproduit le contenu de nos documents sont des services gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications; des professionnels de la sécurité nous disent souvent qu'ils se servent aussi de nos documents pour faire de l'éducation et de la formation sur leurs lieux de travail.



Publications

Le CCHST publie des guides et divers autres documents répondant aux besoins en matière de renseignements pratiques, faisant autorité et bien documentés. Les guides santé-sécurité de poche informent les gens des dangers dont les milieux de travail recèlent et les aident à réduire les risques ainsi qu'à prévenir les blessures. Ces guides sont disponibles en français et en anglais et peuvent être obtenus en version électronique (PDF).

Durant le dernier exercice, deux nouvelles publications ont été produites et quatre guides ont été mis à jour, ce qui porte le nombre total de guides dans la collection du CCHST à 23. Par ailleurs, un guide sur les comités de santé et de sécurité a été rédigé spécialement à l'intention du Trucking Safety Council de la Colombie-Britannique.

Les nouveaux guides ajoutés à la collection durant le dernier exercice sont les suivants :

- «*Implementing a Chemical Safety Program*» (guide) (version française à venir)
- Guide de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

De plus, les guides suivants ont été mis à jour cette année (versions anglaises seulement) :

- Guide santé sécurité des travailleurs d'entrepôt – 3^e édition
- Guide santé sécurité des services alimentaires – 6^e édition
- Guide santé sécurité des travailleurs scolaires – 4^e édition
- L'ergonomie au bureau – 6^e édition

Portée

Vendues à 8 223 exemplaires cette année, les publications du CCHST ont une incidence qui dépasse largement les renseignements fournis directement à des milliers d'acheteurs. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

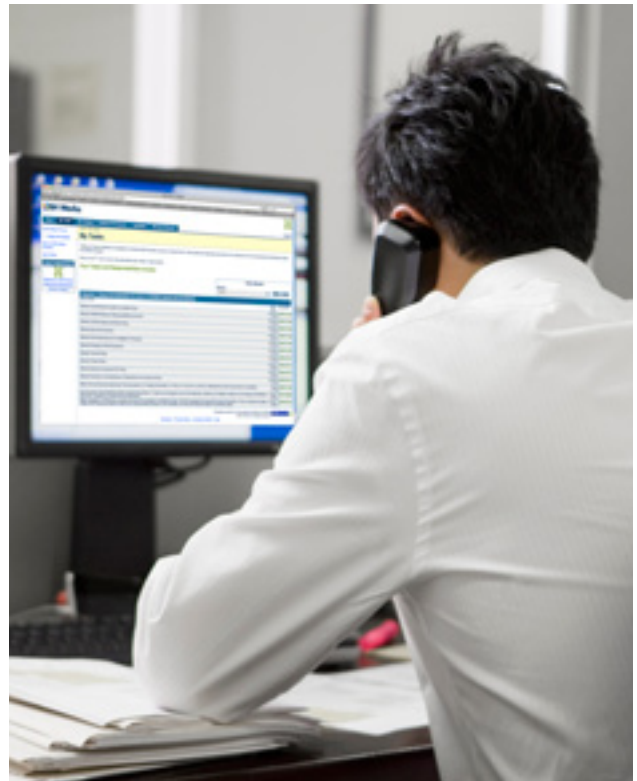
Travaux SST

Travaux SST est un système de gestion de la santé et de la sécurité destiné à aider les organisations à améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité au travail. Il leur fournit un cadre et des documents d'orientation qui les aident à concevoir et à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité au travail conformément à la réglementation; à élaborer des programmes élargis de santé et de sécurité au travail; ou à obtenir la certification d'organismes nationaux ou internationaux de normalisation des systèmes de gestion en santé et sécurité au travail.

Plusieurs versions du programme sont offertes. Qu'elles utilisent l'option Programme, le Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail (PESST) ou la version SGSST de Travaux SST, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et éventuellement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

En collaboration avec la Division de la sécurité et de l'hygiène du travail au Manitoba, le CCHST a élaboré cette année une version de Travaux SST visant à aider les sociétés manitobaines à comprendre et à respecter les 11 éléments essentiels d'un programme de santé et de sécurité au travail, exigés en vertu de la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* du Manitoba. Deux clients utilisent maintenant cette version de Travaux SST.

En collaboration avec Workplace Safety and Prevention Services (WSPS, auparavant l'APAI, la OSSA et la FSA) de l'Ontario, le CCHST a mis au point une version personnalisée du Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail – fondé sur Travaux SST – en collaboration avec les propriétaires de franchises de Tim Hortons, à l'intention des franchisés de Tim Hortons de partout au Canada. Trois propriétaires de Tim Hortons se sont maintenant abonnés auprès du CCHST à la version TDL de Travaux SST.



Portée

Quinze organisations sont abonnées au logiciel Travaux SST. Elles utilisent Travaux SST et contribuent à son développement continu. Après avoir apprécié la valeur de ce service, quatre organisations ont renouvelé leur abonnement pour une année subséquente.

Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service de renseignements très étendu et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale – mentale, physique et psychologique – des travailleurs. Ce service englobe les aspects suivants :

- > les services de réglementation
- > les bases de données
- > les projets en collaboration

Le Service

Le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces renseignements incluent des sources d'information qui aident les canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de projets de mieux-être, de conception des emplois, de systèmes organisationnels, de conformité, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du milieu de travail.

Législation enviroSST canadienne plus Standards

Ce service renseigne les canadiens sur les principaux règlements, lois et normes cités en référence, afin de leur permettre de mieux connaître et de mieux comprendre leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent trouver instantanément en un même endroit les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque sphère de compétence, sans avoir à les chercher dans une panoplie de sites Web gouvernementaux. La version intégrale des normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA pour Canadian Standards Association) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) citées en référence est particulièrement utile, et témoigne de l'importance des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les canadiens disposent des outils dont ils ont besoin pour respecter la loi.

Portée

Plus de 400 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation enviroSST dans l'un ou l'autre de ses formats : Législation régionale, Législation nationale, Législation enviroSST Plus Standards, version Web ou version DVD. Des milliers de nouveaux utilisateurs ont accès à des lois particulières en suivant les liens fournis dans les cours d'apprentissage en ligne pertinents du CCHST.

CD-ROM Ressources – Opérations nationales du travail

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), ce service offre la version intégrale du Code canadien du travail, des normes connexes de la CSA et de l'ONGC, ainsi que les documents et les directives d'interprétation applicables. On y trouve également d'autres réglementations fédérales importantes concernant des sujets tels que l'équité en matière d'emploi ainsi que des publications de RHDCC pour le milieu de travail.

Portée

Le contenu de ce produit est indispensable tant pour les inspecteurs du gouvernement que pour les organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, les services bancaires et la radiodiffusion. Comme le support utilisé (CD-ROM) est portable, les agents des affaires du travail de RHDCC peuvent consulter l'information même dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est pas offert.



Législation canadienne en matière d'emploi

La Réglementation du travail au Canada est un service récemment ajouté au service Législation en ligne qui donne accès aux normes relatives à l'emploi, aux documents traitant des relations industrielles, aux lois sur les droits de la personne et la protection des renseignements personnels, ainsi qu'aux guides et aux textes réglementaires de toutes les sphères de compétence. Conçu en vue d'appuyer les ressources humaines et de les aider à s'acquitter de leurs tâches et de leurs responsabilités en vertu de la réglementation, ce nouveau service constitue une précieuse source de renseignements, qu'elle soit utilisée seule ou combinée aux autres collections du CCHST sur la législation.

Programme de soutien à l'éducation

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST est offert exclusivement aux universités et aux collèges comme instrument de formation des étudiants pour les initier à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et comme guide appuyant les efforts des universités et des collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : MSDS, FTSS, CHEMINFO, RTECS®, la collection Références SST (regroupant OSHLINE® avec NIOSHTIC®/ NIOSHTIC-2, CISILO, HSELINE, INRS-Bibliographie, Canadiana et un sous-ensemble PubMed), ainsi que plusieurs ressources gratuites.

Portée

Le PSE compte des clients partout au Canada et aux États-Unis, de même que dans d'autres pays, notamment en Australie, à Singapour, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni. Par l'intermédiaire de l'ensemble de ses abonnements, le programme rejoint au total 3 millions d'étudiants et de membres du corps professoral et du personnel.

Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT constituent un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend OSHLINE, les bases de données du CCHST renvoyant à des articles de publications spécialisées en SST, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail. Les autres bases de données comprennent NIOSHTIC®/ NIOSHTIC-2 des États-Unis, HSELINE du Royaume-Uni, CISILO de Genève, INRS-Bibliographie de France, la collection Canadiana du CCHST et un sous-ensemble PubMed personnalisé traitant de la santé et de la sécurité provenant de la National Library of Medicine des États-Unis. En ajoutant plus de 100 000 références relatives à la santé et la sécurité au travail, le sous-ensemble PubMed élargit et enrichit les données accessibles, en plus de permettre aux clients de consulter facilement les références PubMed en même temps que nos autres bases de données.

L'Encyclopédie du BIT est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais sur le Web.

Les rudiments de la SST

Lancé en octobre 2011, Les rudiments de la SST est un outil en ligne réunissant des renseignements pratiques à l'intention des employeurs désirant tirer profit d'un système de traitement des connaissances et d'un outil qui permet d'identifier les dangers spécifiques, d'évaluer les risques et de mettre en œuvre des mesures de maîtrise afin d'atténuer les problèmes liés au travail. Cet outil aide les milieux de travail à élaborer un plan d'action visant les dangers et comprend des sections clés de la réglementation pertinente présentée par sphère de compétence. Ce nouveau service contribue à l'élargissement de la portée, du rayonnement, du groupe d'utilisateurs et de l'incidence des services existants dans les milieux de travail canadiens.



LES PROJETS

Bibliothèque des inspecteurs de navire

La Bibliothèque des inspecteurs de navire (BIN) sur CD-ROM a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDCC sur le CD-ROM Ressources – Opérations nationales du travail. Auparavant, il était impossible pour les responsables de la sécurité maritime de transporter des publications papier et la recherche de renseignements exacts exigeait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès à Internet. La BIN est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada utilisent ce produit exclusif. La 20e édition de la BIN est parue en mars 2012.





Zone de sécurité des commissions scolaires canadiennes

La Zone de sécurité des commissions scolaires canadiennes est une passerelle bilingue donnant accès aux renseignements en santé et sécurité au travail, aux ressources et aux occasions de réseautage propres aux commissions scolaires canadiennes.

Le portail comporte trois volets principaux :

1. La discussion entre les membres des commissions scolaires canadiennes sur des questions de santé et de sécurité propres aux commissions scolaires par l'intermédiaire d'un groupe de discussion personnalisé;
2. Le partage entre les commissions scolaires de tous les coins du Canada de politiques, de marches à suivre, de pratiques exemplaires et d'autres ressources en santé et sécurité au travail grâce à un référentiel réservé aux membres;
3. L'accès facile aux ressources factuelles du CCHST, y compris les Réponses SST et le Guide santé sécurité des travailleurs scolaires.

Toutes les commissions scolaires régionales y trouveront une façon d'accroître et d'améliorer leur sensibilisation à la santé et à la sécurité.



Services d'information sur les produits chimiques



Ce groupe offre un service d'information complet sur tous les aspects de la sécurité chimique afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Ce secteur offre les produits et services suivants :

- > Services MSDS
- > Renseignements sur les produits chimiques
- > Outils chimiques
- > Projets de collaboration

Le Service

Ce volet englobe les produits et services suivants :

Service de gestion des fiches signalétiques
MSDS/FTSS
CHEMINFO
RTECS®
CHEMpendium™
LIS/LES
Logiciel CANWrite™
CANLabel™
IPCS INCHEM
IPCS INTOX

Ressources sur le SIMDUT après le SGH (cours en ligne et affiches)
Projet de régularisation de la classification SIMDUT
Étude d'évaluation des FS (composés de plomb)
Projets des Forces canadiennes – Qualité de l'air dans les sous-marins



Depuis de nombreuses années, le CCHST offre son appui à ses milliers de clients – des fournisseurs, des employeurs et des organismes de réglementation qui sont appelés soit à établir des FS, soit à évaluer l'exactitude, la cohérence et la fiabilité. De nouveaux outils ont été élaborés en vue de créer des FS et des étiquettes plus fiables et plus exactes, de même que pour appuyer et gérer les programmes en milieu de travail. Le Service de gestion des FS (SGFS) du CCHST veille également à ce que les lieux de travail disposent d'une collection de FS bien gérée qui réponde à leurs besoins. Le CCHST appuie le droit de tous les canadiens à s'informer au sujet des produits chimiques dangereux par le biais de ses produits et services.

Services MSDS

De nombreux milieux de travail utilisent des substances chimiques, dont certaines sont potentiellement dangereuses pour les travailleurs et leur environnement. L'utilisation et la gestion de ces substances sont des enjeux d'importance pour les canadiens. Pour assurer la sécurité des lieux de travail, il est essentiel de fournir aux travailleurs une information exacte et à jour sur les risques auxquels ils peuvent être exposés et sur les méthodes de travail sécuritaires.

Depuis plus de 30 ans, le SIMDUT constitue le système national canadien en matière de communication des renseignements sur les dangers, et dans ce système, les FS aident à transmettre les renseignements sur les dangers et sur le travail sécuritaire dans les milieux de travail. Depuis longtemps, le CCHST offre des outils et des services pour aider ses clients à remplir leurs obligations réglementaires quant à la distribution de FS à jour sur les lieux de travail mêmes.

Le Service FS du CCHST offre différents niveaux de service :

Service de gestion des FS (SGFS)

Bases de données MSDS et FTSS (bases française et anglaise)

Service de gestion des FS (SGFS)

Grâce au SGFS, les employeurs ont la possibilité de colliger toutes les fiches signalétiques requises dans leur milieu de travail, avec le soutien et l'aide du CCHST. Le SGFS est un service en ligne offert via le Web qui assure, grâce à un certain nombre de fonctions, la distribution aisée des FS dans un lieu de travail. Différentes options de distribution des FS sont offertes, y compris l'accès direct par Internet, le téléchargement, le CD-ROM et les reliures à feuilles mobiles. L'objectif premier du service est d'assurer que le client dispose toujours des versions à jour des fiches signalétiques dont il a besoin, puisqu'il s'agit là d'un aspect important des obligations réglementaires des employeurs au chapitre du SIMDUT.

Portée

Le SGFS ne cesse de croître de façon significative chaque année. Au cours du dernier exercice, le SGFS a connu un taux de croissance de plus de 25 % quant au nombre de clients servis, de même qu'un taux élevé de rétention des clients existants : plus de 93 % d'entre eux ont renouvelé leur abonnement pour une année additionnelle.

Le SGFS sert des organisations de diverses industries et de tailles très variées. Une grande part de la croissance est attribuable aux petites organisations, ce qui indique que les avantages d'un service de gestion de la conformité sont bien compris par les petites entreprises.

Les bases de données MSDS et FTSS

Le service élémentaire des bases de données MSDS et FTSS est offert par le CCHST depuis plus de 25 ans et a été mis au point pour aider les milieux de travail canadiens à se conformer au SIMDUT. Selon les clients qui possèdent déjà des systèmes de gestion interne ou qui ont besoin d'un accès général à une bibliothèque de FS générale, la base de données MSDS répond bien à leurs besoins. Par ailleurs, les bases de données MSDS/FTSS forment une partie importante du Programme de soutien à l'éducation qui cible les universités et les établissements d'enseignement supérieur.

Portée

Les bases de données MSDS et FTSS sont des ressources clés pour les organisations qui désirent satisfaire aux exigences du SIMDUT en milieu de travail. Cette année, les FS ont été consultées par les abonnés près de 900 fois par jour ouvrable, ce qui indique que le service continue de compter un groupe d'utilisateurs actifs, même si de plus en plus d'organisations choisissent de recourir à la version plus exhaustive du SGFS.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

CHEMINFO

La base de données CHEMINFO offre de l'information résumée, fiable et facile à comprendre sur les produits chimiques employés sur les lieux de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour contrôler les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.

Mise en place par le CCHST, la base de données unique CHEMINFO a été élaborée il y a plus de 25 ans en vue de subvenir au besoin de renseignements fiables et pertinents en matière de produits chimiques. Le service continue de remplir cette fonction en répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée : travailleurs, employeurs, membres de comités de SST, rédacteurs et évaluateurs de FS, hygiénistes du travail, responsables de la sécurité, médecins, infirmières, intervenants en situation d'urgence, responsables de la réglementation et inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines génèrent des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public.

Les priorités relatives à la base de données CHEMINFO continuent de porter sur le maintien et l'enrichissement de la collection en vue de mieux répondre aux besoins des clients. L'objectif du CCHST continue de porter sur la mise à jour et la tenue des dossiers des produits chimiques prioritaires dont les clients font un usage fréquent. Cet exercice financier a permis :

- > la refonte de 17 dossiers de la base de données et la modification de 67 autres dossiers en vue de rendre compte des renseignements plus à jour;
- > l'ajout de 6 nouveaux dossiers concernant des ingrédients chimiques auxquels a été attribuée une priorité élevée et pour lesquels les propriétés chimiques et physiques ainsi que certains renseignements relatifs aux risques posés ont été spécifiés;
- > l'amélioration de 10 dossiers contenant des renseignements d'identification et des limites d'exposition en milieu de travail pour y ajouter des données sur les propriétés chimiques et physiques ainsi que sur certains risques posés.



Portée

Les abonnés de CHEMINFO ont consulté 35 000 dossiers en ligne (plus de 100 dossiers chaque jour de l'année), tandis qu'un nombre équivalent d'abonnés ont accédé à CHEMINFO par l'entremise de la version CD-ROM de CHEMpendium. De plus, un dérivé de CHEMINFO dans les Réponses SST, appelé Profils chimiques, a été consulté 37 000 fois par mois (10 000 en français et 27 000 en anglais).

Les utilisateurs proviennent de 170 pays différents. Le produit dérivé de CHEMINFO, la base de données «WHMIS Classifications» (disponible gratuitement sur le site du CCHST), a été utilisé à 15 000 reprises l'année dernière, ce qui correspond à une augmentation de 100 % par rapport à l'année précédente.

«Registry of Toxic Effects of Chemical Substances» (RTECS®)

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) renferme des renseignements toxicologiques essentiels sur plus de 172 000 substances chimiques, accompagnés de renvois à plus de 2 500 sources. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

- > Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions à court et à long terme.
- > Données sur l'irritation de la peau et des yeux.
- > Effets cancérogènes, effets sur la reproduction et effets embryotoxiques.
- > Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérogénicité ainsi que les effets sensibilisants et les effets sur la reproduction. Pour de nombreux clients, l'accès à ce type de renseignements sur les produits chimiques est très utile pour les questions de santé et sécurité au travail et de conformité environnementale, notamment pour définir les désignations des déchets dangereux.

Ce registre a été constitué initialement par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis. Maintenant, sa mise à jour est assurée sous licence par Accelrys, Inc. Le CCHST se démarque en étant le seul organisme à offrir cette base de données en versions française et anglaise, ainsi qu'en version intranet par abonnement pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Avec l'adoption du SGH (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), le RTECS devrait demeurer essentiel grâce à ses données toxicologiques.

Portée

Le RTECS est utilisé par environ 360 abonnés, dont 40 % se trouvent aux États-Unis et 25 % au Canada (les autres provenant de 33 autres pays). La version en ligne a été consultée à 68 300 reprises, et elle est aussi employée par 25 % des abonnés qui utilisent la version CD ROM.



CHEMpendium™

La base CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux vastes besoins des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité. CHEMpendium, une source exhaustive de renseignements sur les risques chimiques dans les milieux de travail et dans l'environnement, traite du transport des matières dangereuses et englobe des descriptions de la toxicité chimique, des fiches de renseignements sur les risques et l'utilisation sécuritaire des produits chimiques industriels et des contaminants environnementaux, et beaucoup plus encore.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant de l'information fiable permettant la recherche croisée entre les bases de données suivantes qui font autorité :

- > Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS)
- > Chemical Hazards Response Information System (CHRIS)
- > CHEMINFO
- > Liste intérieure/extérieure des substances (LIS/LES)
- > Hazardous Substances Data Bank® (HSDB®)
- > New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets
- > NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards
- > Transport des marchandises dangereuses (TMD)
- > Bases de données sur le transport de matières dangereuses

Portée

La base de données CHEMpendium™ renferme des renseignements sur plus de 91 000 produits chimiques, accessibles en ligne ou sur CD-ROM.

Le nombre de consultations de la base de données CHEMpendium sur le Web a connu une légère diminution cette année avec 52 700 dossiers de la base de données consultés en ligne. Les ventes d'abonnements à la version en ligne sont demeurées stables : environ 65 % des abonnés à notre service CHEMpendium consultent cette collection de bases de données en ligne.

LIS/LES

Le CCHST a créé la Liste intérieure des substances (LIS) et la Liste extérieure des substances (LES) afin d'offrir cette source de référence aux canadiens, ainsi qu'aux fabricants et aux importateurs du monde entier, qui veulent avoir accès au répertoire canadien des substances chimiques. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'ils ne soient pas utilisés au Canada, se retrouvent sur le marché mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances en circulation et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également dans le but de répondre aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS comprend environ 26 785 substances, et la LES en contient 48 922. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ du Service d'information sur le Web et du Service d'information sur disque. La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de textes réglementaires sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données LIS/LES est un précieux moyen pour les utilisateurs de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités. Effectuer en ligne des mises à jour de la base de données grâce au Service d'information sur le Web fournit de l'information à jour sur les modifications réglementaires, notamment à l'égard des avis de nouvelle activité (Nac) pour les substances réglementées.



OUTILS CHIMIQUES

Logiciel CANWrite™

CANWrite est un logiciel qui aide les fournisseurs de produits chimiques à créer des fiches signalétiques. Il permet d'utiliser la séquence de rédaction du CCHST, propose une assistance logique intégrée et offre des modèles de fiches signalétiques. Il permet également aux utilisateurs d'intégrer automatiquement les limites d'exposition et les données sur la toxicité aiguë, tout en fournissant un accès transparent à des ressources essentielles telles que la base de données CHEMINFO, le RTECS® et la nouvelle base de données du CCHST sur la réglementation.

Le logiciel CANWrite a été développé pour fournir aux utilisateurs une bibliothèque de phrases types énoncées dans un langage clair. Il a pour objectif de s'assurer que l'information contenue dans les fiches signalétiques sera comprise par le plus grand nombre possible de personnes. Le logiciel offre ces phrases rédigées en langage clair en anglais, en français, en portugais du Brésil et en espagnol de l'Amérique latine.

La mise en œuvre des exigences du SGH par l'OSHA aux États-Unis commencera en mai 2012 et devrait être complète d'ici juin 2015. Ces plans ont suscité un intérêt grandissant ainsi qu'une hausse des ventes cette année puisque de nombreux fournisseurs de produits chimiques canadiens expédient des produits chimiques utilisés au travail vers les États-Unis.

Bien que CANWrite ait été conçu en gardant le SGH à l'esprit, la version adaptée au SGH a été élaborée en partie cette année et la version définitive de CANWrite adaptée au SGH sera lancée d'ici mars 2013. Les exigences de l'OSHA des États-Unis et du SGH en ce qui concerne la classification et les FDS devraient être harmonisées aux exigences canadiennes du SIMDUT, mais ces renseignements seront vraisemblablement accessibles avant la fin du prochain exercice. Aucun échéancier ferme n'a été établi pour la mise en œuvre du SGH dans le SIMDUT au Canada, mais on s'attend à ce que le Canada ait procédé à la mise en œuvre du SGH dans le SIMDUT d'ici juin 2015.

Portée

Cette année, l'intérêt manifesté par les fabricants et les fournisseurs de produits chimiques de petite et de moyenne taille envers CANLabel a augmenté de façon importante, et les ventes provenaient principalement de fournisseurs canadiens; toutefois, des ventes ont également été réalisées auprès de fournisseurs des États-Unis, de même qu'auprès d'experts-conseils spécialisés dans la rédaction de fiches signalétiques des États-Unis et du Royaume-Uni.

Les ventes de ce produit devraient poursuivre leur augmentation de façon constante au cours des prochaines années, à mesure que les organisations se convertiront au format de fiches signalétiques à 16 sections et procéderont à la mise en œuvre des classes du SGH.

CANLabel™

CANLabel est un outil en ligne qui permet de créer des étiquettes répondant aux exigences du SIMDUT, de l'OSHA et du SGH et qui comprend la gestion des étiquettes, des phrases personnalisées, la traduction de phrases et des étiquettes du lieu de travail pour les employeurs. Cet outil a été lancé en version de démonstration pendant plusieurs mois dès avril 2011, et les services d'abonnement ont été offerts pour les étiquettes de l'OSHA et du SIMDUT en septembre 2011. Plus tard, en décembre 2011, les étiquettes du SGH ont été également offertes. Les clients peuvent s'abonner sur une base annuelle ou mensuelle et obtiennent un accès continu aux étiquettes, peu importe la période choisie.

PROJETS DE COLLABORATION

IPCS INCHEM

Le Service IPCS INCHEM constitue l'un des plus importants services de renseignements chimiques du CCHST depuis plusieurs années. Située à INCHEM.org, cette ressource contient des milliers de documents et des bases de données sur la santé, la sécurité et l'environnement relativement aux produits chimiques provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Service IPCS INCHEM, qui réunit de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques ayant des effets sur l'environnement et la santé humaine, est offert gratuitement. L'organisation et la mise à jour d'INCHEM sont financées par l'Organisation mondiale de la Santé.



Cette année, INCHEM a été mis à jour, de nouveaux documents ayant été ajoutés aux résumés succincts internationaux sur l'évaluation des risques chimiques (CICADS), aux monographies du JECFA, aux monographies du JMPR, aux fiches internationales de sécurité chimique et aux collections de publications associées aux projets d'harmonisation du PISC. La base INCHEM est mise à jour chaque année. En outre, le CCHST offre des liens d'indexation vers le ChemPortal (portail mondial d'information sur les substances chimiques) pour que les documents de la base INCHEM soient accessibles à partir de ce site.

Portée

Le service INCHEM a une incidence et une portée impressionnantes en qualité de service public. Cette année, 2 millions de visiteurs provenant de 200 pays ont consulté INCHEM. La collection, qui compte 8 850 documents dignes de foi, a été consultée à plus de 2,5 millions de reprises.

IPCS INTOX

Depuis près de 25 ans, le service IPCS INTOX est un programme de coopération entre le CCHST et l'Organisation mondiale de la Santé. Il constitue un service opérationnel intégré destiné à renforcer et à améliorer les centres antipoison du monde entier qui sauvent des vies et réduisent le plus possible l'incidence sur la santé des expositions à des substances toxiques. Ce service donne accès à un logiciel de gestion des données sur les poisons (SGD INTOX) et à la base de données INTOX correspondante, et il produit des monographies sur les poisons (Poison Information Monographs ou PIM) pour la gestion des données sur les empoisonnements.

Le système de gestion logicielle des données INTOX DMS permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées pour les recherches liées aux enquêtes, aux substances et aux produits. Il est offert en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Des versions chinoise et russe sont par ailleurs en développement.



Le CCHST perfectionne et entretient le logiciel SGD INTOX et assure le soutien et la formation des nouveaux usagers. En novembre 2011, de la formation en classe a été donnée au pays de Galles, et la formation personnelle des clients est offerte tout au long de l'année grâce aux technologies Web à distance.

Le logiciel SGD INTOX est actuellement développé pour utiliser les technologies plus récentes ainsi qu'une plateforme de programmation plus à jour. Ces mesures permettront à ce système d'évoluer plus facilement en suivant la progression des technologies et de garantir une accessibilité ainsi qu'un soutien plus fiables aux clients.

Portée

Le système INTOX DMS est utilisé activement – souvent depuis plusieurs années – dans 20 centres antipoison de plusieurs pays, partout dans le monde, souvent depuis plusieurs années. Ces centres appuient à leur tour des populations nationale, provinciales et étatiques.

LES PROJETS DE SANTÉ CANADA

Le SIMDUT après le SGH

Au cours des prochaines années, le SGH sera mis en œuvre dans les lois canadiennes relatives au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Avec le soutien financier du Bureau national du SIMDUT de Santé Canada, le CCHST a, depuis 2009, élaboré, lancé et offert des ressources de sensibilisation gratuites. Une entente continue existe entre nos organisations pour maintenir ces ressources à jour au cours des prochaines années. Ces ressources sont offertes en français et en anglais et comprennent deux cours en ligne (Introduction, comment les fournisseurs peuvent s'y préparer), ainsi que des fiches d'information sur le SIMDUT après le SGH.

Il nous est fréquemment demandé à quel moment le SGH pourrait être adopté dans le SIMDUT, les fournisseurs devront produire de nouvelles étiquettes et les milieux de travail devront commencer à donner de la formation à cet égard. Il n'y a toujours pas de dates déterminées pour le Canada; toutefois, il faut habituellement compter deux ans avant que le Canada n'adopte une loi à partir des règlements proposés. Il est probable que nous verrons des projets de règlement mis de l'avant en 2012 - 2013, et des règlements adoptés d'ici 2014 - 2015.

Portée

Plus de 5 000 utilisateurs ont accédé à ces cours en ligne et fiches d'information durant la dernière année (15 % en français; 85 % en anglais). Près de 90 % des utilisateurs étaient canadiens, parmi lesquels on comptait des employeurs, des travailleurs et des formateurs.

Projet de régularisation de la classification SIMDUT

Le CCHST continue à collaborer avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications. Cette année, le CCHST et la CSST ont échangé des renseignements et se sont entendus sur la classification SIMDUT de l'acrylonitrile et d'acétate de n-butyle. De plus, des conseils ont été prodigués au Bureau national du SIMDUT à l'égard de la classification du manganèse.

La participation du CCHST au projet d'harmonisation de la classification SIMDUT influe sur les intervenants du SIMDUT de partout au Canada et fait en sorte qu'une entente technique concernant la classification du SIMDUT – lorsque des problèmes ou des préoccupations sont soulevés par une entreprise, un syndicat ou un gouvernement – est établie, constituant un mécanisme de résolution de problèmes pour les canadiens.

Le CCHST prend part à cette activité nationale et l'appuie à titre de service public. Il considère sa participation aux travaux de ce comité depuis plus d'une décennie comme une contribution vitale aux efforts d'harmonisation du SIMDUT au Canada.

Évaluation des FS (FTSS)

Le Bureau national du SIMDUT et le CCHST ont un intérêt commun envers la qualité des fiches signalétiques (FS) comme outil de communication des risques au Canada. Des recherches sur la qualité des FS pour les produits chimiques présents au travail ont montré que de nombreuses FS ne permettent pas de communiquer les dangers pour la santé de façon efficace. L'objectif global de ces travaux est d'utiliser une approche de recherche pour examiner et évaluer l'exactitude des renseignements sur les dangers

divulgués sur les FS pour des produits qui contiennent des composés du plomb destinés à un usage dans les milieux du travail au Canada. Pendant la première phase de l'étude, achevée en mars 2012, le CCHST a déterminé quels sont les composés de plomb à considérer, cerné les effets sur la santé à évaluer et désigné environ 90 fiches signalétiques à évaluer. Au cours de la deuxième phase, dont l'achèvement est prévu pour le 30 juin 2012, les FS choisies seront vérifiées, et les données recueillies, analysées.

Portée

L'étude permettra d'obtenir des données qui faciliteront l'amélioration de la qualité des FS pour des produits utilisés dans les milieux de travail au Canada. Les résultats appuieront l'application du SIMDUT aux niveaux fédéral, provinciaux et territoriaux.

Projet sur la qualité de l'air dans les Forces canadiennes – Qualité de l'air dans les sous-marins

Les Services de santé des Forces canadiennes (FC) ont demandé au CCHST d'examiner et d'évaluer les lignes directrices des FC concernant l'exposition aux contaminants et aux constituants de l'air ambiant dans les sous-marins afin de s'assurer que les limites imposées protègent adéquatement les travailleurs. Un total de 25 substances chimiques ont été examinées pour leur toxicité et des éventuels problèmes de santé qu'elles pourraient causer à de faibles concentrations et sur de longues périodes d'exposition. Les limites utilisées dans les FC ont été comparées aux lignes directrices et aux normes de la NASA, de la US Navy, aux normes en vigueur dans les sous-marins d'autres pays, ainsi qu'aux valeurs limites d'exposition (TLV) de l'ACGIH. Une évaluation a été effectuée pour chaque substance chimique afin de déterminer si les limites sont appropriées ou si elles devraient être modifiées. Dans certains cas, des changements ont été recommandés pour harmoniser les normes canadiennes avec les normes internationales. Des normes améliorées permettront d'assurer une protection optimale des travailleurs dans les sous-marins.



Communications



Ce service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- > promouvoir la santé et la sécurité au travail ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada
- > promouvoir le CCHST de même que ses produits et services.

Le Service

Le CCHST est un chef de file dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail au Canada, et il produit et tient à jour une myriade de ressources crédibles afin d'aider les canadiens à travailler de façon plus sécuritaire et de créer des milieux de travail sains. Les efforts déployés afin d'informer les Canadiens sur les ressources qui existent et de les aider saisir toute l'importance de la santé et de la sécurité au travail sont accomplis par l'intermédiaire du Service des communications du CCHST.



Le service consiste en deux axes fondamentaux : la promotion du CCHST, de ses produits et de ses services, et la promotion de la santé et de la sécurité au Canada. Le CCHST élabore et, à l'aide de diverses voies de communication, met sur pied différents services et initiatives qui accroissent son rayonnement, élargissent son bassin d'utilisateurs et favorisent la progression de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que le mieux-être physique, mental et total des travailleurs canadiens. Le CCHST favorise les relations avec les intervenants et collabore avec des organisations qui poursuivent les mêmes buts que lui pour mieux progresser dans sa mission.

PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL AU CANADA

Bulletin électronique Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail, notre bulletin électronique mensuel offert gratuitement, est le canal de communication le plus important du CCHST. Créé à l'intention du milieu de la santé et de la sécurité au travail et des personnes influentes en matière de santé et de sécurité, ce bulletin renferme des renseignements fiables, utiles et susceptibles de favoriser la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Le bulletin est régulièrement reproduit et réutilisé à grande échelle par les organisations en vue d'étayer leurs propres efforts d'information et d'éducation en matière de santé et de sécurité, et d'élaborer des politiques sur la santé et la sécurité au travail.

Le sondage réalisé auprès des lecteurs cette année a révélé que les 1 828 répondants (5,7 % des abonnés) accordent au contenu et au format du bulletin une cote de satisfaction

globale de 99,3 %, et que 42,3 % se déclarent « très satisfaits ». Les lecteurs ont indiqué dans une proportion de 97,3 % que le bulletin apportait une plus-value à leur organisation.

Voici quelques autres faits saillants :

- > Les renseignements sont utilisés pour répondre à leurs besoins personnels, élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, organiser de la formation et alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et troussees d'orientation des employés;
- > 81,8 % emploient ces renseignements (dont 24,9 % fréquemment) pour mettre en œuvre des changements destinés à améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail;
- > 92,4 % des abonnés partagent ce bulletin avec au moins une autre personne;
- > 18,1 % le transmettent à au moins 50 personnes.

Portée

La portée et le rayonnement de ce bulletin de nouvelles mensuel se sont étendues à 31 320 abonnés au Canada et à 122 autres pays. Ces données représentent une croissance de 5,7 % cette année. Le taux de partage élevé du bulletin, qui représente 387 000 lecteurs supplémentaires, et le nombre d'abonnés représentent tous deux réunis un nombre mensuel de 418 400 lecteurs. Cette année, le contenu a été grandement adapté par d'autres organisations ou pour d'autres publications, ce qui s'est traduit par une croissance exponentielle de son rayonnement atteignant 1 666 231 lecteurs.

Commentaires des abonnés :

« Les renseignements fournis sont d'excellente qualité. Les sujets abordés sont habituellement très pertinents et d'actualité. Les liens sont très bien pour accéder à d'autres ressources et renseignements. Ce fut très utile pour me renseigner sur des sujets pour notre bulletin de nouvelles ou pour mettre à jour nos programmes et nos politiques. »

« Selon moi, il s'agit d'une ressource précieuse. Je suis directeur de mon organisation et pour moi, il est utile de demeurer informé sur les changements en matière de santé et de sécurité qui peuvent influencer sur mon milieu de travail. Je m'assure de bien afficher les renseignements sur notre wiki interne pour que chacun puisse accéder à l'information. »

« J'aime bien le bulletin et je le trouve informatif tant sur le plan personnel que professionnel. »

« Je vous remercie pour cette ressource crédible qui permet d'accéder à de l'information à jour et canadienne en matière de SST. Je vous recommande à tous. »



OUTILS DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

Programme Affiche

Le CCHST a élargi le programme d'affiches pour comprendre plusieurs autres produits, comme des macarons, des épinglettes et des autocollants, pour communiquer des messages importants concernant la santé et la sécurité et pour arriver à répondre à la demande d'outils de sensibilisation efficaces en matière de santé et de sécurité. Utilisés de concert avec leurs affiches respectives, les outils ont été conçus pour aider à améliorer les campagnes de sensibilisation internes des organisations.

Le programme d'affiches vise à contribuer à la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité au travail. Cette année, nous avons lancé le premier d'une nouvelle série d'affiches techniques, *FS -> FDS : il ne suffit pas d'ajouter un « D »*. Le programme consiste actuellement en une série de 18 affiches de sensibilisation sur des sujets allant des milieux de travail sans parfum à l'intimidation, en passant par la santé mentale au travail et les conseils sur les méthodes de levage, de même que des affiches techniques, dont la première édition a été publiée cette année. Les affiches de sensibilisation peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web du CCHST. On peut aussi acheter un exemplaire imprimé. Six autres affiches devraient être diffusées dans l'année qui vient.

Portée

On a vendu environ 2 916 affiches imprimées, et un total de 27 684 affiches électroniques gratuites ont été téléchargées.

Programme de webinaires

Le programme de webinaires du CCHST prend de plus en plus de place dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail au Canada. En plus de son influence croissante, il permet de cultiver de nouvelles relations avec les intéressés. Le programme offre des webinaires d'information en santé et sécurité au travail, sous forme de service public ou selon le principe du recouvrement des coûts.

Webinaires gratuits diffusés à titre de service public

Les spécialistes techniques du CCHST ont présenté 3 webinaires gratuits lors d'événements de santé et de sécurité au travail comme la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail, ou SNASST (mai 2011), et le Mois national de la santé au travail (octobre 2011).

Au cours de la SNASST, le CCHST a présenté deux webinaires en direct : « *Help Your New Workers Stay Safe* et *The Aging Workforce: OHS Solutions* ». Durant le mois national de la santé au travail, le CCHST a présenté le webinaire intitulé *Making Sense of Scent-Free Workplaces*.

Portée et rayonnement

Activités :	3
Visualisations CDA :	1002
Emplacements :	12 provinces et territoires

Après leur présentation, les webinaires demeurent archivés sur le site Web du CCHST. Comme les gens continuent de les visionner sur demande, leur portée s'accroît sans cesse, parfois de plusieurs centaines de personnes.

Webinaires payants (en recouvrement de coûts)

Le programme de recouvrement des coûts permet d'obtenir des crédits de formation et il vise la clientèle professionnelle qui doit obtenir une formation continue dans le cadre d'un programme de maintien de l'agrément. Le premier événement, intitulé « *Radiation Safety in the Workplace* », s'est tenu au mois d'octobre 2012, en collaboration avec l'Institut de radioprotection du Canada. Le CCHST a ensuite établi un partenariat avec l'Association pulmonaire de l'Ontario afin de produire deux webinaires en direct sur l'asthme professionnel aux mois de février et de mars 2012.

Portée et rayonnement

Épisodes produits durant la période :	3
Emplacements :	11 province et territoires

Programme de balados

Le programme du CCHST *De la SST pour emporter!* vise à offrir des renseignements dans un format moderne et pertinent en vue d'accroître l'accessibilité et d'élargir les ressources en santé et sécurité pour rejoindre la plus grande clientèle possible, y compris les personnes aveugles.

Offerts gratuitement à titre de service public, les balados sont créés à partir d'un matériel existant du CCHST, tiré principalement du Rapport sur la santé et la sécurité au travail et des Réponses SST. Le programme de balados permet d'offrir un contenu à jour dont la production est rentable – et il génère un excellent rendement sur le plan du rayonnement.



Cette année, l'accent a été mis sur l'invitation de conférenciers provenant d'organisations externes afin d'élargir notre portée vers d'autres marchés et de créer de nouveaux partenariats (Association pulmonaire de l'Ontario, Institut de radioprotection du Canada) et de nouvelles voies de communication.

Le CCHST a produit 29 balados au total au cours de l'exercice, ce qui porte à 83 le nombre d'épisodes offerts dans le cadre du programme. L'accent a été mis sur l'ajout de modes de distribution pour la collection élaborée de balados, en plus d'iTunes et du site Web du CCHST. Nous avons ajouté des fils RSS à 12 répertoires de balados, et plusieurs organisations, établissements d'enseignement et entreprises ont demandé la permission d'énumérer la liste des balados du CCHST sur leurs propres sites Web.

Au palmarès des balados les plus écoutés figurent les suivants : Maintien de la position assise : Les risques de demeurer assis trop longtemps, « *Noise Control in the Workplace* » et « *Water Safety for the summer* ».

Portée

Au fil de l'année, le programme de balados a enregistré 48 037 visualisations au total, soit 4 003 visualisations en moyenne par mois. De façon générale, la version française d'un balado atteint environ 25 à 30 % du nombre de visualisations enregistrées en anglais.

Groupe de discussion Workscape et liste de diffusion HS-Canada

Pour favoriser l'échange de connaissances et la création de liens communautaires entre les professionnels de la SST et toutes les personnes qui s'intéressent à la santé et à la sécurité au travail, le CCHST propose deux services, un serveur de listes de diffusion et un groupe de discussion en ligne.

Workspace, le groupe de discussion en ligne, vise à stimuler la mise en commun des renseignements et les échanges sur les questions de santé et de sécurité, mais aussi la naissance et le développement d'une communauté virtuelle d'adeptes de la santé et sécurité au travail. Les discussions sont transparentes et elles peuvent être visualisées par toute personne qui consulte le forum de discussion, mais seulement les abonnés peuvent afficher des messages et prendre part aux discussions.

Le service de listes de diffusion HS Canada est animé par le CCHST depuis plus de 18 ans et rassemble des intervenants très actifs dans le monde de la santé et de la sécurité au travail.

Portée

Workspace : 1 335 abonnés, 970 fils de discussion, 1 479 articles

HS Canada : 826 abonnés réguliers + 1 096 abonnés à la version condensée = 1 922 abonnés

Jour de deuil national – 28 avril

Le 28 avril a été décrété Jour de deuil national, pour honorer les canadiens décédés, blessés ou handicapés au travail, et ceux qui souffrent de maladie professionnelle. Cette journée nationale de deuil permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les travailleurs décédés, les travailleurs accidentés et les travailleurs malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Pour marquer le Jour de deuil national, le CCHST vend quatre affiches bilingues. On peut en commander ou en télécharger un exemplaire gratuitement en qualité de service public visant à diffuser des images frappantes qui sensibiliseront les canadiens à l'importance de mettre en place des conditions de travail sécuritaires pour tous. Les recettes provenant de la vente d'exemplaires multiples contribuent au financement du service gratuit.

Le site Web du CCHST héberge en permanence une section sur le Jour de deuil national, où sont affichées les plus récentes statistiques sur les décès et les blessures, de même que le matériel de promotion de cette journée importante.

Portée

Généralement, les téléchargements de pages Web et d'affiches étaient moins importants que l'année précédente. Les 18 pages de contenu sur le Jour de deuil national ont été consultées à 27 331 reprises, ce qui correspond à une baisse de 8,4 % par rapport à l'année précédente. En outre, les canadiens ont téléchargé gratuitement 1 369 affiches du Jour de deuil national. Cela représente une diminution de 11 % des activités liées aux affiches par rapport à l'année précédente.

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) – du 1^{er} au 7 mai 2011

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles. En tant que partenaire de la SNASST, le CCHST fait la mise à jour et l'hébergement du site Web de la SNASST (versions française et anglaise). Le CCHST participe également au comité de planification du lancement national. Le président et chef de la direction du CCHST, M. Steve Horvath, s'est adressé aux participants lors du lancement national de la SNASST à Fort McMurray, en Alberta, le lundi 2 mai 2011.

Le CCHST a offert une série de webinaires et de balados gratuits et a fait la promotion de cette semaine spéciale dans ses bulletins et les médias sociaux. Nous avons également collaboré au comité pour la planification, la promotion et l'organisation de la cinquième édition de la marche de 5 km Un pas pour la vie à Hamilton. Cette activité annuelle commanditée par Fil de Vie vise à sensibiliser les gens à l'importance de prévenir les blessures au travail en pensant aux effets dévastateurs d'un décès, d'une blessure grave ou invalidante ou d'une maladie professionnelle. Cette activité a marqué l'inauguration de la SNASST le dimanche 1er mai 2010 et a accueilli plus de participants que l'édition précédente.

Portée

Durant l'année, 31 285 visiteurs uniques ont consulté le site Web de la SNASST (une hausse de 41 % par rapport à l'année précédente) et visualisé les pages de contenu à 128 475 reprises.



Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi cette bourse d'études décernée chaque année à l'échelle nationale pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Elle vise les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études sur la santé et la sécurité au travail qui mène à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

Une bourse de 3000 \$ a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Jennifer Hogan (Terre-Neuve-et-Labrador)

Heather Young (Terre-Neuve-et-Labrador)

Peter Wowchuk (Alberta)

En tout, 60 demandes ont été reçues. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Province	Candidats	Pourcentage
Colombie-Britannique	5	8,3 %
Alberta	21	35 %
Manitoba	2	3,3 %
Ontario	15	25 %
Québec	4	6,7 %
New Brunswick	4	6,7 %
Nouvelle-Écosse	3	5 %
Terre-Neuve et Labrador	6	10 %
Total	60	100 %

IV^e Forum

Dans le cadre de son mandat qui est de mettre sur pied des activités qui élargiront son incidence sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail canadiens, le CCHST organise sa quatrième conférence nationale tripartite – le IV^e Forum – les 29 et 30 octobre 2012, au Marriott Harbourfront Hotel d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le IV^e Forum du CCHST : Mieux ensemble réunira des spécialistes du domaine, des travailleurs, des employeurs et des représentants des gouvernements venus pour mettre en commun leurs connaissances et leur expérience concernant les enjeux liés à la santé mentale au travail, au harcèlement et à l'intimidation, aux milieux de travail sains et à l'incidence des facteurs de travail psychosociaux sur les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Le programme ainsi que la présence de tous les conférenciers ont été confirmés. La campagne de promotion a commencé avec le lancement du site Web du Forum et l'envoi d'une carte postale « Réservez la date » qui devait être utilisée au printemps et au cours de la saison des conférences de l'automne 2011. Les efforts de promotion sont en cours – le site Web a été lancé, tout comme l'a été la campagne de commandites. Les efforts de promotion s'intensifieront au

cours des prochains mois. Les membres du Conseil seront invités à animer les ateliers ainsi qu'à présenter et à remercier les conférenciers – un horaire sera préparé dans les prochains mois.

Site Web de La santé mentale au travail



Pour aider les responsables des milieux de travail à cerner, à comprendre et à tenter de résoudre les enjeux liés à la santé mentale, le CCHST a créé le nouveau portail Web La santé mentale au travail en septembre 2011. Cette collection de ressources en ligne d'une grande qualité contient des conseils sur la façon de créer un milieu de travail sain et positif, de promouvoir la santé mentale et de faire face aux éventuels enjeux liés à la santé mentale efficacement – en vue d'améliorer la santé mentale au travail de toutes les personnes intéressées.

L'adresse électronique de ce portail est : www.cchst.ca/healthyminds/ (français) ou www.ccohs.ca/healthyminds/ (anglais).

Portée (septembre à mars 2012)

Pages visualisées au total : 25 723 (moyenne de 3 675 mensuellement)

Zone des jeunes travailleurs

La Zone des jeunes travailleurs du site Web du CCHST est une ressource ciblant les jeunes travailleurs et leurs parents, les employeurs et les enseignants qui propose un guichet unique donnant accès aux renseignements pertinents relevant de toutes les sphères de compétence au Canada responsables des enjeux affectant la santé et la sécurité des jeunes travailleurs.

La version imprimée du guide de la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité a été publiée il ya deux ans en vue d'étayer le segment « Enseignants » du portail et de fournir à ces derniers des ressources additionnelles qui les aideront à transmettre aux étudiants un corpus de renseignements relatifs à la santé et à la sécurité. Cette année, les activités étaient axées sur la préparation de la version Web de la Trousse pédagogique, dans le but de la rendre accessible à une échelle plus vaste. Deux versions différentes de la Trousse pédagogique seront offertes dès mai 2012 : la version élémentaire est gratuite, et la version intégrale, accompagnée de tests, d'exercices et de diaporamas, sera offerte à 99 \$ (accès en ligne pendant deux ans).

Portée

Cette année, 34 guides de la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité ont été vendus.

Le contenu de la Zone des jeunes travailleurs a été visualisé à 42 734 reprises, ce qui correspond à une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente, et un total de 74 258 pages ont été visualisées (augmentation de 22 %).

Avancement de la santé au travail

Notre portail Web Avancement de la santé au travail pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains. L'adresse électronique de ce portail est www.cchst.ca/healthyworkplaces/ (français) ou www.ccohs.ca/healthyworkplaces/ (anglais).

Portée

Les pages du portail ont été visualisées à 52 568 reprises, ce qui représente un trafic pratiquement identique à celui de l'année précédente.

Planification en prévision d'une pandémie

Planification pandémie est un portail Web qui oriente les canadiens vers les renseignements, les outils et les ressources qu'ils doivent connaître pour bien se préparer à l'éventualité d'une pandémie. Les préoccupations de la population canadienne quant à cet enjeu semblent avoir diminué quelque peu puisque la fréquentation de ce site Web a baissé de façon substantielle, et ce, pour la deuxième année consécutive. L'adresse électronique de ce portail est www.cchst.ca/pandemic/ (français) ou www.ccohs.ca/pandemic/ (anglais).

Portée

Durant l'année écoulée, les pages du portail ont été consultées à 14 161 reprises, ce qui correspond à une baisse de 25 % par rapport à l'année précédente.

CanOSH

Le site Web CanOSH, hébergé par le CCHST, est une source d'information en ligne qui permet aux canadiens d'accéder facilement à des renseignements sur la santé et la sécurité, rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, les commissions d'indemnisation des accidentés du travail et le CCHST. L'adresse électronique de L'adresse électronique de ce portail est www.canoshweb.org/fr/ (français) ou www.canoshweb.org/ (anglais).

Portée

Cette année, 18 078 visiteurs ont consulté le site et visualisé 57 075 pages de contenu, ce qui indique que la fréquentation du site est demeurée stable.

Coopération Canada-Union européenne

Créé et hébergé par le CCHST, le site Web Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST contient des liens donnant accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) provenant d'organismes du gouvernement canadien ayant des responsabilités dans ce domaine. Le site Web de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail offre un lien vers notre site pour permettre aux Européens de trouver facilement l'information de source canadienne. L'adresse de ce site Web est www.eu-ccohs.org/fr/.

Portée

Durant l'année, 1 425 visiteurs ont consulté 2 874 pages de contenu sur ce portail.

Liens SST

Le CCHST tient un répertoire de sites Web crédibles et de grande qualité en matière de santé et de sécurité au travail en vue de fournir un seul point d'accès pratique. Les Liens SST forment une vaste ressource permettant d'organiser des renseignements qui sont facilement accessibles par sujets principaux, par région, par secteur d'activités ou par type de ressources. Les ressources sont choisies parmi diverses sources, notamment des organismes crédibles nationaux, provinciaux ou régionaux, de même que des organismes à but non lucratif, et elles permettent aux utilisateurs de proposer des ajouts à la collection. Bien que l'accent soit mis principalement sur les sites Web canadiens non commerciaux portant sur la santé et la sécurité au travail, les Liens SST comprennent également des « guides d'achat » pertinents et des sites Web approuvés par le gouvernement où l'on trouve des listes de formateurs, de conseillers, ainsi que d'autres organisations ou fournisseurs commerciaux désignés.



Mois national de la santé au travail au Canada

Durant octobre, désigné Mois national de la santé au travail (MNST), les milieux de travail se voient offrir des outils pour planifier, promouvoir et mettre en œuvre des programmes et des activités favorisant la santé de leurs employés. Au cours des dernières années, Excellence Canada, anciennement l'Institut national de la qualité, a retenu les services du CCHST sur une base de recouvrement des coûts pour le maintien et le soutien de leur site Web. L'entente de partenariat a expiré pendant l'exercice financier, et des travaux sont toujours en cours pour faire de la transition vers le site Web d'Excellence Canada un processus harmonieux. L'adresse de ce site est www.moissanteautravail.ca/home.

Portée

La fréquentation de ce site Web a diminué de 21 % par rapport à l'année précédente. Ce sont 21 395 visiteurs qui ont consulté le site Web et visualisé le contenu de ses pages à 69 878 reprises.

Relations avec les organismes partenaires

Le CCHST continue de créer de nouveaux liens avec différents intervenants en vue d'exercer une plus grande influence sur les milieux de travail canadiens, en constituant, même durant l'exercice 2011-2012, de nouveaux partenariats dans le cadre de ses programmes de webinaires et de balados. Le CCHST a formé de nouvelles alliances avec l'Institut de radioprotection du Canada, l'association pulmonaire de l'Ontario et la Commission de la santé mentale du Canada.

PROMOUVOIR LE CCHST, SES PRODUITS ET SES SERVICES

Conférences, présentations et expositions

Le CCHST choisit de façon stratégique les conférences et les foires commerciales pertinentes dans différents domaines professionnels et différentes régions géographiques auxquelles prendre part, donner des exposés et assister. Ces événements sont non seulement l'occasion de faire de la sensibilisation et de tisser des liens en personne auprès des canadiens, mais ils sont également d'importantes voies de communication pour la promotion et la mise en valeur de l'expertise, des produits et des services du CCHST et pour démontrer de quelle manière ceux-ci répondent aux besoins des travailleurs, des employeurs et des gouvernements du Canada.

Portée

Nombre total de conférences : 37
Participation à des conférences : 33
Envoi de matériel : 4 autres événements
Présentation : 22 allocutions
Exposition : 25 sites

Rayonnement potentiel : 27 045 participants



PROMOTION

Site Web

Le site Web du CCHST représente une source d'information privilégiée en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail ainsi que les renseignements généraux concernant le CCHST et ses produits. Ce site constitue également la plateforme de diffusion de nombreux services d'abonnement offerts par le CCHST.

Portée

Au cours du dernier exercice, la page d'accueil du site a été consultée par 383 817 visiteurs par mois (une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente), et le cumul annuel de pages visitées s'établit à 9 568 247 pages depuis le début de l'exercice. Bien qu'il soit plutôt difficile de déterminer la provenance exacte des visites, nous pouvons toutefois établir que le site anglophone accueille quelque 40 % de visiteurs en provenance du Canada alors que 35 % proviennent des États-Unis. Sur le site francophone, 26 % des visiteurs sont situés au Canada alors que 56 % des visites sont effectuées de la France.

Liaison

Distribué six fois par année par courriel, le bulletin Liaison comprend les dernières nouvelles concernant le CCHST, des mises à jour sur les produits offerts et des promotions spéciales. Son bassin de lecteurs se compose des clients du CCHST et des personnes qui ont choisi de s'abonner, ce qui accroît la portée des communications de cet important outil de diffusion.

Portée

Le nombre d'abonnés au bulletin Liaison a connu une augmentation de 22 % au cours de l'année précédente pour passer de 8 664 à 10 570. Les six numéros publiés par voie électronique ont connu un taux d'ouverture moyen de 27,3 % et un taux de clics publicitaires de 28,7 %, qui est supérieur à la moyenne de 10,9 % enregistrée au gouvernement.

Selon le sondage annuel réalisé auprès des lecteurs en janvier 2012, 91 % des répondants estiment que, globalement, Liaison apporte de la valeur à leur organisation et 74 % affirment tenir compte de l'information provenant de Liaison lorsque vient le temps d'apporter des changements à leur environnement de travail afin d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. En outre, Liaison possède un excellent public secondaire et 82 % des répondants indiquent qu'ils partagent le bulletin avec d'autres personnes.

Commentaires des lecteurs sondés

« Liaison est facile à lire, offre une disposition simple et me permet de lire sur des sujets qui m'intéressent vraiment. »

« Je peux trouver de l'information précise et opportune dans un format facile à partager. »

« Liaison me permet de saisir les concepts de SST de façon plus globale par rapport à ma seule expérience de mon milieu de travail actuel. »

« Les articles sont pertinents et opportuns. Les liens fournis sont d'excellente qualité. »

Programme d'adhésion du CCHST

Le Programme d'adhésion annuel a été mis sur pied en vue de créer des liens plus étroits et plus dynamiques avec nos clients. Au cours des trois années depuis son lancement, la réponse à ce programme a dépassé nos attentes et le nombre de nouveaux abonnés ne cesse d'augmenter. Le programme comporte quatre catégories d'adhésion (Platine, Or, Argent et Bronze), assorties de rabais et d'avantages propres à chacune d'elles.

En septembre 2011, un nouveau type d'abonnement s'est ajouté à l'intention des étudiants dans le but de favoriser l'établissement de relations solides avec les futurs professionnels de la santé et de la sécurité. Les objectifs du programme continuent d'être surpassés.

Membres actifs : 211

Étudiant	29	13,74 %
Bronze	98	46,45 %
Argent	40	18,96 %
Or	28	13,27 %
Platine	16	7,58 %
Total	211	100 %

Médias

Dans le cadre des efforts du CCHST pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux canadiens et aux canadiennes, les communiqués de presse et la publicité des produits représentent d'importants moyens tactiques. D'une façon plus générale, la valeur des communiqués de presse, au-delà de l'intérêt intrinsèque de l'information qu'ils contiennent, réside dans l'incidence qu'ils ont sur notre classement sur le plan des recherches Web (ils font en sorte que le CCHST soit plus facile à trouver) et dans leur fonction de rappel de l'existence du CCHST auprès de la clientèle diversifiée que nous desservons.



Le CCHST a diffusé 22 communiqués de presse et 7 avis aux médias, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés ou reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres activités.

Cette année, le CCHST a reçu 67 demandes et requêtes des médias, et il a donné 43 entrevues (34 de plus qu'au cours de l'exercice précédent) réalisées dans des formats variés : presse écrite, émission radiophonique et diffusion sur le Web. Le CCHST a été cité à de nombreuses reprises dans des publications spécialisées en santé et sécurité au travail comme OHS Canada, CIEN Magazine, Ecolog, HSO Network Magazine, PEM Magazine, COS Magazine, Canadian Safety Reporter, etc., de même que dans des quotidiens canadiens tels que le Ottawa Business Journal, le Globe and Mail, le Orangeville Citizen, le Canadian Business Magazine et le Stoney Creek News, pour ne nommer que ceux-là.

Visibilité du CCHST dans les médias et ailleurs

Le CCHST est de plus en plus connu. Il est toujours perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir des renseignements, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité au travail. Cette année, le CCHST a relevé plus de 330 apparitions dans les médias au cours desquelles l'organisme ou un membre de son personnel a été cité comme source d'information, ou au cours desquelles les Réponses SST, les articles ou les communiqués de presse ont été reproduits ou insérés dans une publication. Ces diverses mentions du CCHST permettent au bas mot de joindre un nombre estimé de 15 282 848 millions de personnes, si l'on tient compte du rayonnement et du trafic Web des médias qui parlent du CCHST.

Médias sociaux

L'utilisation des médias sociaux revêt beaucoup d'importance dans les initiatives du CCHST destinées à promouvoir une approche globale de la santé et de la sécurité au travail, et à consolider la réputation du CCHST en tant que ressource « incontournable » pour trouver des outils, des renseignements et des moyens pour créer des milieux de travail sains. Par l'intermédiaire de nos principaux réseaux de médias sociaux, Twitter, Facebook et Slideshare, nous avons créé des communautés en ligne solides qui rehaussent l'engagement et encouragent la discussion. En janvier 2012, on a lancé et ajouté au groupe des médias sociaux le blogue du CCHST (Enjeux en santé et sécurité au travail), qui présente le point de vue du président du CCHST, Steve Horvath.

Portée

Twitter : 2 708 abonnés (une hausse de 92,6 % par rapport aux 1 406 abonnés de l'exercice précédent); 248 tweets; 637 retweets (par rapport à 569 au cours de l'exercice précédent) pour une portée totale de 1 773 998 (par rapport à 742 408 au cours de l'exercice précédent). Le CCHST fait partie de 175 listes Twitter créées par des utilisateurs (par rapport à 131 au cours de l'exercice précédent).

Facebook : le CCHST a maintenant une communauté de 1 638 amis, une augmentation de plus de 61 % au cours de l'exercice précédent.



Ce groupe fournit au CCHST une gamme complète de services en systèmes informatiques qui comprend ce qui suit :

- > les infrastructures matérielle et logicielle des systèmes
- > les systèmes d'information sur les produits et services

Le Service

Ce service est responsable de la conception et de la mise en œuvre des systèmes informatiques ainsi que du soutien technique des infrastructures matérielle et logicielle des systèmes exploités par le CCHST, y compris les réseaux, les serveurs, les ordinateurs, les périphériques et les systèmes d'application. Le service tire profit du travail de collaboration entre son personnel interne et des ressources externes pour assurer le fonctionnement efficace et harmonieux des réseaux informatiques du CCHST. Il assure aussi le soutien technique de base à d'autres groupes de travail menant divers projets.

Système de commerce électronique du CCHST

On a relevé une augmentation de 26 % des ventes effectuées par le biais du système de commerce électronique du CCHST, comparativement à l'année dernière. Le système de commerce électronique est continuellement surveillé et mis à jour afin d'améliorer la sécurité, la convivialité d'utilisation et la qualité. Des changements ont également été apportés pour permettre la vente de nouveaux types de produits. La mise au point de logiciels et les procédures de gestion ont été améliorées pour rehausser la qualité du logiciel faisant fonctionner le site Web et faciliter l'amélioration du processus de planification des activités.

Mises à niveau des systèmes

Cette année, nous avons réalisé plusieurs mises à niveau de nos systèmes pour rehausser davantage la fiabilité de notre site Web. Des changements ont été apportés afin de fournir de plus fréquentes mises à jour du contenu du site Web. Un projet de grande envergure englobait la mise à jour du site Web en vue de se conformer à la norme d'accessibilité des sites Web du Conseil du Trésor. De nombreuses parties du site Web ont fait l'objet d'importants changements de programmation et de structure.

Formation de sensibilisation à la sécurité des TI – interne

La formation annuelle de sensibilisation sur la sécurité des TI a de nouveau été donnée à tous les membres du personnel cette année. La formation permet d'éduquer les utilisateurs concernant les menaces pour la sécurité des TI et prépare les utilisateurs à mieux reconnaître les malicieux potentiels. De plus, un logiciel antivirus nouveau et amélioré a été installé sur tous les ordinateurs d'utilisateur, et une évaluation des menaces et des risques a été menée afin de relever les potentiels éléments vulnérables et de fournir des mesures d'atténuation pour y remédier. Les certificats de sécurité sont renouvelés chaque année et sont utilisés en vue de fournir le chiffrage adéquat des renseignements de nature délicate (p. ex. les numéros de carte de crédit et les mots de passe). Il en découle une amélioration de la posture de sécurité globale du CCHST.

Amélioration continue

Ainsi, le logiciel et les processus nécessaires pour expédier les produits offerts sur CD ROM ou DVD-ROM ont été maintenus et approuvés cette année; chaque trimestre, les disques et autres envois ont été envoyés aux clients à temps.

Des modifications apportées aux logiciels étaient nécessaires pour accommoder de nouvelles versions de systèmes d'exploitation et de navigateurs Web, et des enquêtes ont été réalisées sur l'utilisation des divers médias. Cela a donné lieu à la livraison de produits sur clés USB et sur disques.

De nombreuses améliorations ont été apportées afin de rehausser le rendement et la convivialité de l'outil de planification interne.

La connexion a été établie entre divers systèmes internes afin d'améliorer le transfert des données et les procédés de travail.

Du soutien technique est offert aux utilisateurs internes sur une base régulière. Un entretien régulier a été effectué aux postes de travail et dans les serveurs sur le matériel et les logiciels requis par les utilisateurs internes pour être en mesure de faire leur travail.

De nouveaux serveurs, postes de travail et lecteurs de disques ont été utilisés pour améliorer la fiabilité et le rendement pour les utilisateurs internes et les services axés sur le public.

Du soutien technique est également apporté au Service des demandes de renseignements et aux Services à la clientèle pour les appuyer dans la résolution de problèmes liés aux produits et aux services du CCHST auxquels les clients peuvent faire face.

Rapport financier

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012, et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, qui sont conformes aux normes comptables reconnues dans la fonction publique canadienne. La présentation et les résultats qui découlent des politiques comptables énoncées ne donnent lieu à aucune lacune par rapport aux normes comptables reconnues dans la fonction publique canadienne.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Centre. Les renseignements financiers présentés aux fins de préparation des Comptes publics du Canada, et figurant dans le Rapport annuel et le Rapport ministériel sur le rendement du CCHST concordent avec ceux figurant dans les états financiers ci-joints.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les auditeurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Il incombe également à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CCHST sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

Une évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe. L'annexe est affichée sur le site Web du CCHST, à l'adresse suivante :

http://www.cchst.ca/ccohs/reports/other_reports.html.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du vérificateur général du Canada, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CCHST, qui ne comprend pas une opinion d'audit au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du CCHST en matière de rapports financiers.

Approuvé par



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Bonnie Easterbrook, CGA
Directrice des finances

Hamilton, Canada
Le 26 juin 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et à la ministre du Travail

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, et l'état des résultats et de la situation financière nette, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le vérificateur général du Canada,



Lucie Cardinal, CA
directrice principale

Le 26 juin 2012
Ottawa, Canada

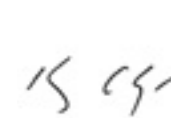
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars (en \$)

	2012	2011
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	372 843 \$	369 814 \$
Produits reçus d'avance – abonnements sur le Web	914 704	842 433
Indemnités de vacances et congés compensatoires	409 131	403 705
Indemnités de départ (note 10)	1 891 556	1 745 134
Produits reçus d'avance – dons (note 9)	99 307	97 807
Produits reçus d'avance – contributions pour le Service de demandes de renseignements	42 500	42 500
Total du passif	3 730 041	3 501 393
Actifs financiers :		
Somme à recevoir du Trésor	450 892	478 468
Débiteurs (note 7)	339 731	425 532
Total des actifs financiers	790 623	904 000
Dette nette (note 3)	(2 939 418)	(2 597 393)
Actifs non financiers :		
Stocks conservés aux fins de revente	51 838	36 559
Immobilisations corporelles (note 6)	178 265	190 393
Total des actifs non financiers	230 103	226 952
Situation financière nette	(2 709 315)	(2 370 441)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :



Kin Choi
Présidente du Conseil



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Bonnie Easterbrook, CGA
Directrice des finances

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE

pour l'exercice terminé le 31 mars (en \$)

	2012	2012	2011
	Résultats prévus		
Charges			
Exploitation			
Salaires et avantages sociaux	7 924 843 \$	8 216 110 \$	7 864 975 \$
Services professionnels et spéciaux	1 050 000	1 002 369	1 019 940
Locaux	713 537	713 537	713 537
Transports et communications	100 000	109 491	97 790
Services de réparation et d'entretien	110 000	157 626	123 152
Services publics, équipements et fournitures	125 000	67 621	112 083
Information	100 000	87 372	107 288
Biens de location	25 000	31 123	35 010
	10 148 380	10 385 249	10 073 775
Administration			
Salaires et avantages sociaux	275 000	239 139	329 824
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	18 000	15 106	16 784
Déplacements	21 000	27 363	29 735
Services professionnels et spéciaux	500	261	1 642
Services publics, équipements et fournitures	50	116	14
	314 550	281 985	377 999
Autres charges			
Amortissement des immobilisations corporelles	75 000	91 966	114 222
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	36	245
	75 000	92 002	114 467
Total des charges	10 537 930	10 759 236	10 566 241
Produits (note 5)			
Produits des ventes	3 100 000	2 977 954	2 858 681
Projets et ententes de collaboration	900 000	820 927	1 112 568
Total des produits	4 000 000	3 798 881	3 971 249
Coûts d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	(6 537 930)	(6 960 355)	(6 594 992)
Financement du gouvernement			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 317 308	5 332 467	5 604 492
Variation de la somme à recevoir du Trésor	50 000	(27 577)	(16 129)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	1 301 677	1 316 590	1 307 765
	6 669 000	6 621 480	7 026 128
Coûts d'exploitation nets après le financement du gouvernement	131 055	(338 874)	301 136
Situation financière nette au début de l'exercice	(2 466 380)	(2 370 441)	(2 671 577)
Situation financière nette à la fin de l'exercice	(2 335 325)	(2 709 315)	(2 370 441)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

pour l'exercice terminé le 31 mars (en \$)

	2012	2012	2011
	Résultats prévus		
Coûts d'exploitation nets après le financement du gouvernement	131 055 \$	(338 874) \$	301 136 \$
Modifications liées aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(100 000)	(79 874)	(49 352)
Amortissement des immobilisations corporelles	75 000	91 966	114 222
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	36	245
Total des modifications liées aux immobilisations corporelles	(25 000)	12 128	65 115
Diminution (augmentation) des stocks	-	(15 279)	31 483
Augmentation (diminution) de la dette nette	106 055	(342 025)	397 734
Dette nette au début de l'exercice financier	(2 730 695)	(2 597 393)	(2 995 127)
Dette nette à la fin de l'exercice	(2 624 640)	(2 939 418)	(2 597 393)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars (en \$)

	2012	2011
Activités d'exploitation		
Coûts d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	6 960 355 \$	6 594 992 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(91 966)	(114 222)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(36)	(245)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	(1 316 590)	(1 307 765)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution des créditeurs et des produits reçus d'avance	(75 300)	111 262
Diminution (augmentation) du passif au titre des indemnités de vacances et des congés compensatoires	(5 426)	(2 484)
(Augmentation) diminution du passif au titre des indemnités de départ	(146 422)	29 506
(Augmentation) des produits reçus d'avance – dons	(1 500)	(2 000)
(Augmentation) diminution des contributions pour le Service de demandes de renseignements	-	65 500
(Diminution) augmentation des débiteurs	(85 801)	212 079
(Diminution) des stocks	15 279	(31 483)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	5 252 593	5 555 140
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	79 874	49 352
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 332 467	5 604 492

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars (en \$)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, est un établissement public nommé à l'Annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et exemptes de danger, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses produits de fonctionnement et en partie par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme, à laquelle s'ajoute le travail des Services internes. Cette activité principale consiste à préparer une vaste gamme de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, à en assurer la transmission et à maintenir une collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les Canadiens reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils ont aussi de façon autonome accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés mis au point pour répondre à leurs besoins d'information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts, et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers partenaires.

Par l'élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité, le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des ressources d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail dans l'intérêt de toute la population active du Canada. Cette information est utilisée pour l'éducation et la formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité au travail, la conformité aux lois et règlements ainsi que l'usage personnel. Lorsque le service ou le produit fourni par le CCHST apporte à des bénéficiaires externes identifiables des avantages supérieurs à ceux que reçoit le contribuable moyen, le CCHST exige un droit d'utilisation.

Le CCHST promeut et favorise la consultation et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que la participation des syndicats, des employeurs et d'autres partenaires à l'établissement et au maintien de normes élevées et d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets entrepris en collaboration sont habituellement soutenus par une combinaison d'aide financière et d'appui non financier des programmes provenant de partenaires et d'intervenants, et assurent l'avancement d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité.

Les services internes désignent des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés en appui aux besoins des programmes et d'autres obligations internes des organismes. Ces groupes sont les suivants : Service de gestion et de surveillance; Service des communications; Services juridiques; Service des ressources humaines; Service de gestion financière; Service de gestion de l'information; Service de technologie de l'information; Service des biens immobiliers; Service du matériel; Service des acquisitions; Service des voyages d'affaires et autres fonctions administratives. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à un organisme dans son ensemble et non à celles fournies à un programme précis.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent des politiques comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CCHST est en partie financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations accordées au CCHST ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et la situation financière nette ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires accordées. La note 4 présente un rapprochement détaillé entre les deux méthodes de présentation de l'information.

Les montants des résultats prévus dans l'État des résultats d'exploitation et la situation financière nette sont les montants déclarés dans les États financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, lequel est administré par le Receveur général du Canada. Tout montant versé au CCHST est déposé au Trésor et tout décaissement effectué par le CCHST est prélevé à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements (rentrées de fonds) et les décaissements, ce qui inclut les opérations interministérielles au sein du gouvernement.

c) Le montant dû par le Trésor ou le montant à recevoir de celui-ci découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération influe sur les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant net d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans autorisations supplémentaires, dans le but de respecter ses obligations.

d) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les événements pertinents ont lieu. Les produits d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la première livraison du produit a lieu, un CD-ROM ou un DVD par exemple. Les produits d'abonnement aux produits diffusés à l'aide du Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement permet d'utiliser les renseignements rendus accessibles pendant la période spécifiée et prévoit ou non, selon le cas, la mise à jour de ces données durant la période visée.

Les contributions reçues d'avance pour le Service de demandes de renseignements sont comptabilisées au cours de l'exercice financier suivant.

Les fonds déjà encaissés, mais non encore gagnés, sont comptabilisés en tant que produits reçus d'avance. Ces derniers correspondent aux sommes reçues d'avance pour des produits, des services ou des accès à des produits ou des services offerts via le Web qui n'ont pas encore été fournis ou dont la période de prestation n'est pas achevée.

e) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'aux services d'audit sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation, à leur coût estimatif. Une somme correspondante est inscrite sous « financement du gouvernement ».

f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont actuellement fondées sur un multiple de la cotisation obligatoire de l'employé et pourraient varier à un moment donné selon les résultats du Régime. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services ont été rendus et correspondent à l'obligation globale du CCHST au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler toute insuffisance actuarielle du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge.

(iii) Congés de maladie accumulés : Les employés ont droit à des crédits de congé de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces avantages en raison de leur valeur peu significative.

g) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés tels des montants qui seront éventuellement réalisés. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est jugé incertain.

h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte éventuelle, on comptabilise un élément de passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

i) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises étrangères sont inscrits dans l'état des résultats sous les activités qui s'y rattachent.

j) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la période de location ou de la durée utile de l'amélioration locative
Instruments de mesure	5 ans

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers est réalisée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public et oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment où les présents états sont préparés, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Dette nette

La dette nette est calculée comme étant la différence entre les passifs et les actifs financiers. Les avantages postérieurs à l'emploi et les obligations relatives aux indemnités de vacances représentent les composantes d'intérêt majeur de la dette nette puisqu'ils sont versés à même les autorisations parlementaires.

4. Autorisations parlementaires

Les activités du CCHST sont financées au moyen d'autorisations parlementaires annuelles et de produits externes. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats, dans la situation financière nette et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des autorisations parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du CCHST pour un exercice qui sont calculés selon le financement octroyé par le gouvernement diffèrent de ceux établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées comme suit :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des autorisations de l'exercice utilisées :

	2012	2011
Coûts d'exploitation nets avant le financement public	6 960 355 \$	6 594 992 \$
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts d'exploitation nets sans incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(91 966)	(114 222)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 316 590)	(1 307 765)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(36)	(245)
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	(146 422)	29 506
(Augmentation) des indemnités de vacances et des congés compensatoires	(5 426)	(2 484)
Total des éléments influant sur les coûts d'exploitation nets mais sans incidence sur les autorisations	(1 560 440)	(1 395 210)

Ajustements des éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets, mais qui ont une incidence sur les autorisations :

Plus (moins)		
Stocks conservés aux fins de revente	15 279	(31 483)
Produits n'ayant pas été encaissés	(204 744)	220 156
Acquisitions d'immobilisations corporelles	79,874	49,352
Total des éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets mais influant sur les autorisations	(109 591)	238 025
Autorisations utilisées au cours de l'exercice	5 290 324	5 437 807

b) Autorisations parlementaires approuvées et utilisées :

	2012	2011
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25	3 853 172 \$	3 999 573 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	1 123 994	1 114 798
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25A	202 283	323 525
Conseil du Trésor – Crédit 15 – Conventions collectives	-	(86 401)
Conseil du Trésor – Crédit 30 – Déficits au chapitre de la rémunération	245 480	264 514
Autorisations approuvées au cours de l'exercice	5 424 929	5 616 009
Moins :		
Autorisations expirées – exploitation	(134 605)	(178 202)
Autorisations utilisées au cours de l'exercice	5 290 324	5 437 807

5. Produits

	2012	2011
Produits et services généraux de santé et de sécurité	1 125 824 \$	1 196 780 \$
Produits chimiques et services	1 063 898	1 102 461
Formation et éducation	1 077 068	1 111 150
Contributions au Service de demandes de renseignements	414 000	430 000
Communications	99 050	92 083
Autres produits	19 041	38 775
	3 798 881	3 971 249

6. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable 2012	Valeur comptable nette 2011
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Amortissement	Solde d'ouverture		
Équipement informatique	1 060 700 \$	56 683 \$	127 445 \$	989 938 \$	926 315 \$	57 451 \$	127 409 \$	856 357 \$	133 581 \$	134 385 \$
Mobilier et matériel	527 562	4 515	1 913	530 164	501 855	10 446	1 913	501 388	19 776	25 707
Logiciels	690 374	18 676	—	709 050	667 994	19 364	—	687 358	21 692	22 380
Améliorations locatives	44 533	—	—	44 533	36 612	4 705	—	41 317	3 216	7 921
Instruments de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	2 325 842	79 874	129 358	2 276 358	2 135 449	91 966	129 322	2 098 093	178 265	190 393

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 est de 91 966 \$ (2011 : 114 222 \$).

7. Débiteurs

Le tableau suivant présente le détail des débiteurs :

	2012	2011
Tiers	287 437 \$	405 344 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	63 758	31 652
	351 195	436 996
Provision pour créances douteuses des tiers	(11 464)	(11 464)
	339 731	425 532

8. Crédeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des crédeurs et des charges à payer, exigibles dans les prochains 12 mois :

	2012	2011
Tiers	339 727 \$	281 063 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	33 116	88 751
	372 843	369 814

9. Produits reçus d'avance

a) Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir des montants d'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu la somme de 1 500 \$ en don en 2012 (2 000 \$ en 2011), ce qui porte le solde de ce compte à 99 307 \$ au 31 mars 2012 (97 807 \$ en 2011).

b) Contributions pour le Service de demandes de renseignements

Le CCHST reçoit des contributions par suite d'entente auprès de parties provinciales pour appuyer le Service de demandes de renseignements pendant l'exercice financier. Il est prévu qu'elles soient utilisées au cours de l'exercice de la contribution par l'organisme provincial, qui peut différer de la fin de l'exercice du CCHST. Des produits reçus d'avance correspondent aux sommes reçues d'avance pour l'exercice suivant.

10. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2012 s'élèvent à 808 152 \$ (782 588 \$ en 2011), soit environ 1,8 fois les cotisations des employés (1,9 fois en 2011).

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final et prévoit une indemnité correspondant à une semaine de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de 30 années de service. Les indemnités de départ ne sont pas capitalisées et elles seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

Dans le cadre des négociations de convention collective et des changements apportés aux conditions de travail pour certains employés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des indemnités accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des indemnités de départ au CCHST. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul du passif des indemnités de départ.

	2012	2011
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 745 134 \$	1 774 640 \$
Coût pour l'exercice	323 679	191 292
Indemnités versées pendant l'exercice	(177 257)	(220 798)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 891 556	1 745 134

11. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Au cours de l'année, le CCHST a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères du gouvernement, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

a) Services reçus gratuitement d'autres ministères

Durant cet exercice, le CCHST a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux, aux services d'audit, et à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation comme suit :

	2012	2011
Contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale	548 053 \$	539 228 \$
Locaux	713 537	713 537
Services d'audit	55 000	55 000
Total	1 316 590	1 307 765

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont les services de paie et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas pris en compte dans l'État des résultats d'exploitation et la situation financière nette du CCHST.

b) Autres opérations entre apparentés

	2012	2011
Débiteurs des autres ministères et organismes du gouvernement	63 758 \$	31 652 \$
Créditeurs des autres ministères et organismes du gouvernement	33 116	88 781
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement	249 565	293 696
Produits – autres ministères et organismes du gouvernement	380 303	494 661

12. Information sectorielle

La présentation sectorielle de l'information repose sur la structure des activités de programme du CCHST. Cette présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les produits générés dans le cadre des activités de programme de première importance, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de produits. Les résultats sectoriels de l'exercice se lisent comme suit :

	Services internes	Santé et sécurité	2012 Total	2011 Total
Salaires et avantages sociaux	2 317 947 \$	6 137 304 \$	8 455 250 \$	8 194 795 \$
Services professionnels et spéciaux	209 626	807 162	1 016 788	1 037 732
Locaux	206 926	506 611	713 537	713 537
Transports et communications	110 468	27 336	137 803	128 099
Information	38 481	48 891	87 372	107 288
Services de réparation et d'entretien	137 293	20 333	157 626	123 152
Services publics, équipements et fournitures	58 404	9 308	67 712	112 084
Biens de location	22 118	9 028	31 146	35 087

	Services internes	Santé et sécurité	2012 Total	2011 Total
Autres charges	26 681	65 321	92 002	114 467
Total des charges	3 127 943	7 631 294	10 759 237	10 566 241
Produits		3 798 881	3 798 881	3 971 249
Coût net des activités poursuivies	3 127 943	3 832 413	6 960 356	6 594 992

13. Modifications comptables

En 2011, des modifications ont été apportées à la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et des organismes, afin d'améliorer la présentation de rapports financiers des ministères et des organismes. Les modifications apportées sont en vigueur pour les rapports financiers des exercices se terminant le 31 mars 2012 et plus tard. On trouve ci-dessous la description des modifications importantes apportées aux états financiers du CCHST. Ces modifications ont été mises en œuvre de façon rétroactive, et les renseignements comparatifs pour l'exercice 2010-2011 ont été reformulés.

La dette nette (calculée en soustrayant les actifs financiers des passifs) est maintenant présentée dans l'État de la situation financière. De pair avec ce changement, un état de la variation de la dette nette est maintenant présenté, et il n'y a plus d'État de l'avoir du Canada.

Les produits et les débiteurs sont maintenant présentés après déduction des produits non disponibles à dépenser dans l'état des résultats d'exploitation et la situation financière nette, de même que dans l'état de la situation financière, si applicable. Normalement, tous les produits du CCHST sont des produits entièrement disponibles à dépenser. Par conséquent, cette modification n'a eu aucune incidence pour le CCHST.

Le financement du gouvernement ainsi que les crédits associés aux services fournis gratuitement par d'autres ministères sont maintenant reconnus dans l'état des résultats d'exploitation et dans la situation financière nette sous « coût d'exploitation avant le financement du gouvernement ». Au cours des années précédentes, le CCHST reconnaissait ces transactions directement dans l'État de l'avoir du Canada. Ce changement a eu pour conséquence de diminuer le coût d'exploitation net après le financement du gouvernement de 6 621 480 \$ en 2012 (diminution de 6 896 128 \$ en 2011).

	2011 Avant rajustement	Répercussions des changements	2011 Après rajustement
État des résultats d'exploitation et situation financière nette			
Financement du gouvernement			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	-	5 604 492 \$	5 604 492 \$
Variations de la somme à recevoir du Trésor	-	(16 129)	(16 129)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	-	1 307 765	1 307 765
Total du financement du gouvernement	-	6 896 128	6 896 128
Coûts d'exploitation nets après le financement du gouvernement	-	(301 136)	301 136